

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LES BEAUTÉS DE LA NATURE

Nous sommes au printemps. Qui d'entre nous peut demeurer insensible au spectacle de la nature si belle, si enchanteuse et encore toute imprégnée de la touche à la fois douce et délicate de son Auteur ? Que de choses admirables à détailler ici ! . . . Mais il faudrait le génie du savant pour les reproduire dignement ! . . . Cependant, ouvrons ce livre de la nature . . . contemplons ce grand Dieu se plaisant à orner cette terre, ce globe que nous habitons, et à en faire une habitation superbe, pour l'homme, établi roi de la création entière. C'est pour lui que chaque printemps nous revient toujours embelli de nouveaux attraits, de nouveaux charmes . . . Mais rien ne me frappe davantage que ces fleurs aux mille couleurs, ces gais oiseaux au gracieux ramage, invitant l'homme à tourner son regard, vers celui qui lui prodigue tant de magnificences et de merveilles . . .

Alors que dire du riche tapis de verdure et du choix que Dieu a fait de la couleur générale des plantes ? . . . Le vert naissant dont il les a revêtues a une telle proportion avec l'œil de l'homme qu'on voit bien que la même main qui a coloré nos campagnes a aussi façonné l'iris de celui qui devait en être le spectateur. Si nos arbres et nos prés eussent été blancs ou rouges, qui aurait pu en soutenir l'éclat et la dureté ? Si encore ils eussent été obscurcis par des teintes sombres, qui aurait supporté une vue si triste et si lugubre ? Une agréable verdure tient le milieu entre ces deux extrêmes, et elle a un tel rapport avec la structure de l'œil humain, qu'elle le délasse au lieu de le fatiguer, et qu'elle alimente ses sucs au lieu de les épuiser.

Le beau vert de nos campagnes affecte mille nuances diverses ; c'est de la verdure partout, mais ce n'est nulle part la même ; aucune plante n'est colorée comme une autre : je les rapproche, je les compare, et je trouve que la différence est sensible. Cette surprenante variété se diversifie encore dans chaque plante, qui, à sa naissance, à son premier développement, dans sa maturité, est d'une espèce de vert différent. Cette admirable diversion explique pourquoi nos regards contemplent les campagnes sans jamais être rassasiés. Vraiment, nous n'en finirions jamais si nous entre-

prenions de détailler en son entier les merveilles de la nature : . . . tout y est grand, sublime, magnifique, tout jusqu'au moindre des insectes sur l'aile desquels vous voyez briller l'or, la pourpre et l'azur. . . .

Voyez cette multitude d'yeux, ce diadème clairvoyant qui entoure la tête de la mouche. . . . et l'optique nous prouve que l'on rencontre dans l'œil de l'éléphant ce qui se voit en petit dans celui du moucheron. . . . Avec l'aide du microscope on a vu la vie poindre de toutes parts. Les moindres atomes sont devenus des mondes habités ; les gouttes d'eau, des mers poissonneuses ; et ce qui nous surprend davantage c'est, comme l'assure la science, que tous ces petits êtres ont des organes dans le même genre que ceux des animaux les plus gigantesques. . . . J'aime à voir et à contempler cette belle et riante nature sortant des mains du céleste architecte, qui fait d'elle une puissance vive, immense, qui embrasse tout, qui anime tout et qui, subordonnée à celle de son auteur, n'a commencé d'agir que par son ordre et ne continue de le faire que par son autorisation et son consentement. Que de leçons de dépendance ne donne-t-elle pas à l'homme ! Jamais cette nature qui nous enchante ne s'écarte des lois qui lui ont été prescrites. Les tremblements de terre, les ouragans, les débordements des grands fleuves, tous ces événements en un mot qui semblent déroger aux règles primitives posées par Dieu ne sont eux-mêmes que des conséquences de ces lois ; les désordres apparents qui en résultent sont momentanés et font bientôt place à l'harmonie universelle. . . . Non, non. . . . rien n'altère les plans que le créateur lui a tracés ; elle présente le sceau de l'Éternel, cette empreinte divine est le modèle sur lequel elle opère. . . . toujours ancien, et toujours nouveau est le moule employé par ses mains créatrices dans la construction de son chef-d'œuvre.

Que dire de cette lumière douce et pure qui enveloppe notre sphère, comme d'un réseau mystérieux, s'étendant de l'Orient à l'Occident, et dorant de ses bienfaisants reflets ce vaste Univers !— Que la terre est donc admirable ! Sa surface me présente des hauteurs, des profondeurs, des prairies, des mers, des volcans. . . . le tout sans régularité, sans ordre ; mais si j'en étudie à loisir les parties j'y découvre un art, une symétrie que le génie de l'homme, quelque élevé qu'il soit, n'a jamais pu concevoir et encore bien moins exécuter.

Si la terre à sa surface déploie tant de merveilles, que dire

donc des richesses incalculables cachées dans son sein!... des métaux, des minéraux, des pierres précieuses!... si mes regards scrutent le lointain, mon œil y découvre des montagnes qui semblent s'être affaissées... des rochers fendus et brisés, des contrées englouties, des îles nouvelles, des terrains submergés... et mille autres chose encore!

Cependant cet ensemble de confusion qui me fait rêver un monde en ruine est tout imaginaire... puisque nous habitons ces ruines en toute sécurité... les générations d'hommes, d'animaux et de plantes s'y succèdent sans interruption; la terre, cette mère commune fournit abondamment aux besoins de ses enfants tout ce qui leur convient et la quantité voulue. Dieu se suffit à son œuvre, il n'a rien oublié depuis la profondeur de l'océan auquel il a donné un lit jusqu'au plus petit ruisseau ou filet d'eau qui serpente dans la prairie!...

Que dire de l'air que nous respirons? C'est une partie de notre existence; son action fait éclore tous les germes de vie, et la pluie du ciel! Cette rosée bienfaisante... Puis les saisons, qui à elles seules offrent un dédale où le génie le plus profond s'égaré et se perd! Qui a jamais pu définir leur retour périodique et pourquoi la verdure fait toujours place aux frimas!... ah! le doigt de Dieu y a pourvu... et la mer et la terre forment un séjour délicieux, où régner le calme et l'harmonie, et où tout est conduit avec une puissance et une intelligence qui révèlent la grandeur de leur auteur. Que de grandeur aussi dans l'Océan!... la mer surabonde de vie! Des arbustes singuliers, élégants, s'épanouissent sous les flots. A côté des brillants parterres se voient les plantes de pierre, les madrépores où toutes les branches fleurissent d'une neige posée comme celle des pêcheurs et des pommiers. On assure que nos prairies et nos forêts paraissent désertes et vides si on les compare à celles de la mer. Des milliers de plantes gélatineuses aux formes singulières; des animaux ressemblant aux végétaux peuplent ces immenses plaines liquides. Sur la tête de ce monde inférieur les majestueuses gorgones ainsi que les arbres de l'isis, ondulent comme des saules ou se balancent comme des palmiers et forment une voûte magnifique. Voilà pour les plantes sous-marines.

Mais un mot des milliers d'habitants de différentes espèces qui peuplent l'étendue des mers... Les uns couverts d'écailles légères, se meuvent avec rapidité d'un lieu à un autre; d'autres chargés

d'une épaisse coquille se traînent pesamment sur le sable ; d'autres à qui la nature a donné des nageoires en forme d'ailes, s'en servent pour se soulever et se soutenir dans les airs ; d'autres enfin à qui tout mouvement a été refusé, croissent et vivent attachés aux rochers : tous trouvent dans cet élément leur pâture. . . . Le célèbre naturaliste, Buffon, nous dit que cette dernière classe renferme des myriades de familles : poissons, crustacés, coquillages, etc. Les unes sont sans cesse en mouvement—les autres restent attachées au point qui les a vues naître, et tous obéissent ainsi à la loi de leur nature.

Le mouvement de la mer, appelé flux et reflux, n'est pas moins merveilleux que tout ce que j'ai dit de ses plantes et de ses habitants. Ce mouvement, occasionné par le soleil et la lune, n'a jamais dévié de l'ordre formel donné par le créateur et ne finira qu'avec la disparition de ces corps lumineux. La mer s'élève et s'abaisse tour à tour deux fois en 24 heures. L'action du soleil semble influencer sur ce mouvement, plus prononcé aux époques des équinoxes. Les mers intérieures n'ont point de flux ou de reflux.

Que de grandeur dans toutes ces choses ! . . . L'homme est l'être choisi entre tous par le créateur pour présider et admirer cette magnificence ! . . . Dieu l'a fait spectateur et l'étincelle divine dont il l'a animé le rend participant aux mystères divins ; c'est par ce flambeau qu'il pense et réfléchit ; c'est par cette lumière qu'il voit et lit dans ce grand livre du monde comme dans un exemplaire de la divinité. Garde-t-il toujours la hauteur de sa position ? Ah ! c'est là bien souvent la partie la plus triste et la plus sombre du tableau ! . . . Que de fois il oublie le rôle important qu'il est destiné à remplir ici-bas ! . . . mais poursuivons.

Ouvrons encore un pli du vaste manteau de la radieuse nature. L'air qui nous enveloppe n'est-il pas digne de mention honorable dans mon humble récit ? Sans lui que deviendrions-nous ? Plus léger que l'eau, il obéit à un plus grand nombre de puissances ; l'action du soleil et de la lune, celle de la mer, de la chaleur et du froid le font agir, les vents sont ses courants ; quoique désagréables parfois, ils ont cependant leur utilité dans le royaume de la nature ; ils poussent, ils amoncellent des nuages ; ils transportent au-dessus de la surface aride des continents les vapeurs malsaines et humides des plages maritimes ; ils déterminent les orages qui tombent sur la terre en la fertilisant.

Les vents distribuent encore les rosées bienfaisantes, qui comme

des perles, viennent orner dès l'aube du jour, le mignon brin d'herbe comme les rameaux du grand chêne. L'air est indispensable à la respiration des animaux et des plantes, et forme autour de la terre un réseau que l'on nomme atmosphère. Comme tout autre corps l'air est pesant. Autrefois on regardait, mais à tort, l'air comme un élément simple. Il se compose de deux gaz : l'azote et l'hydrogène, et de plus d'une très petite quantité d'acide carbonique jointe à une quantité variante de vapeur d'eau. Encore des merveilles et toujours des merveilles, car l'œuvre de Dieu est infinie.

Passerons-nous sous silence l'enchaînement des phénomènes qu'offre le système planétaire auquel nous appartenons ? Ces globes lumineux qui depuis tant de siècles roulent dans l'espace sans jamais s'écarter de leur orbite ni se choquer dans leurs révolutions ; ce soleil suspendu à la voûte céleste comme une lampe de feu qui donne la vie à toute la nature. Cet astre qui préside à la nuit avec ses douces clartés, ses phases, son cours régulier, dont l'homme a su tirer tant d'avantage ; cette terre si féconde sur laquelle on voit se perpétuer par des lois constantes une multitude d'êtres vivants ; ces mers immenses avec leurs agitations régulièrement renouvelées ; ces éléments qui se mélangent, se combinent de manière à suffire aux besoins de la vie de chacun des êtres créés. Comment, à la face de tant de splendeurs, ne pas remonter à l'auteur et conservateur de cette admirable unité, à l'Esprit Éternel qui, embrassant tout dans sa vaste prévoyance, fait et règle tout également avec tant d'ordre et de sagesse ?

Un mot et je termine par un hommage offert à l'homme, ce roi de la nature. Il est vrai que sans lui, sans son secours la nature est pleine de magnificence. . . . Les forêts vierges de l'Amérique, les riches plaines de l'Inde, les glaciers des Alpes sont remplis et débordent de majesté naturelle ; mais ayant reçu de Dieu le génie ! dès lors, l'homme ne se repose plus, il épie sans relâche la nature, et chaque jour il fait sur elle de nouvelles conquêtes. Des esprits méditatifs, dépositaires des vérités acquises, ont fait apparaître les calculs de Newton et les énumérations de Linnée et de Jussieu. . . . Eux plus que personne avaient compris l'arrêt porté contre le premier père, et cette douce loi du travail, soit intellectuel soit manuel, devient pour tout homme, la somme de son bien-être ici-bas, en attendant le repos de l'éternité,

1789-1794

LA RÉVOLUTION

“ Nous sommes de la canaille, nous sortons
du ruisseau . . . ”—DANTON.

DANTON

Danton naquit, le 28 octobre 1759, à Arcis-sur-Auba, petite ville à quelques lieues de Troyes, en Champagne. Ses parents étaient pauvres ; il serait resté sans instruction, si les collèges, dans lesquels l'État ne s'ingérait pas pour en faire, comme aujourd'hui, des clubs politiques, si les collèges n'avaient été, grâce à la générosité de nombreux fondateurs de bourses, ouverts à la plupart des enfants déshérités de la fortune. Danton, sans en profiter beaucoup, avait bénéficié de cette générosité ; il la considérait comme la cause première de sa chute dans la Révolution.

“ L'ancien régime, disait-il, en 1793, à un de ses anciens confrères aux conseils du roi, a fait une grande faute. J'ai été élevé par lui dans une des bourses du collège Du Plessis. J'y ai été élevé avec de grands seigneurs, qui étaient mes camarades et vivaient avec moi dans la familiarité. Mes études finies, je n'avais rien, j'étais dans la misère, je cherchai un établissement. Le barreau de Paris était inabordable et il fallut des efforts pour y être reçu. Je ne pouvais entrer dans l'état militaire, étant sans naissance, ni protection. L'Église ne m'offrait aucune ressource. Je ne pouvais acheter une charge, n'ayant pas le sou. Mes anciens camarades me tournaient le dos. Je restai sans état, et ce ne fut qu'après de longues années que je parvins à acheter une charge d'avocat aux conseils du roi. La révolution est arrivée ; moi et tous ceux qui me ressemblaient nous nous y sommes jetés. L'ancien régime nous y a forcés en faisant bien élever, sans ouvrir aucun débouché à nos talents.”

“ Cette remarque, dit M. Taine, s'applique à Robespierre, Camille

NOTE.—Beaucoup de détails, outre les citations littérales, sont tirés de l'ouvrage de M. Taine, LA RÉVOLUTION.

Desmoulin, Brissot, Vergniaud et autres." La remarque de Danton était injuste et un prétexte insuffisant pour expliquer sa chute dans la révolution, qu'il avait rendue sanguinaire afin de dominer par la terreur. Il avait, il est vrai, reçu une instruction supérieure à sa naissance, mais il n'avait pas acquis de si grands talents qu'il ne pût leur trouver un débouché dans le cours ordinaire des choses de l'ancien régime. Il en avait trouvé un fort honorable, en devenant avocat aux conseils du roi. Cette charge, acquise à bas prix, aurait été rémunérative, sinon lucrative, si Danton n'avait été débauché, paresseux et surtout rapace ; il lui fallait de l'argent, beaucoup d'argent pour vivre en " bon drôle." Il se fit d'abord une façon de noblesse en écrivant son nom avec la particule. Cette usurpation, qui le rendait passible des galères, au lieu de lui donner accès auprès de la noblesse, le rendit ridicule aux yeux des grands seigneurs, ses anciens amis qui lui " tournaient le dos." Evincé et blessé de ce côté, il chercha à vendre " ses talents " ; il les vendit, en effet, à la cour, avec la pensée de la tromper en dépensant son argent dans l'orgie, et de se venger du dédain de ceux qui ne l'avaient pas accueilli à cause de sa petite naissance et de sa pauvreté. La vanité blessée, les passions bestiales qu'il voulait satisfaire à n'importe quel prix, l'ambition de la domination qu'elles que soient les ruines sur lesquelles il passerait pour parvenir au pouvoir, voilà les véritables mobiles qui jetèrent Danton dans la Révolution. S'il alla plus loin dans cette voie qu'il ne l'avait prévu, ce fut par la force de la révolution qui mène les hommes, tandis que les hommes ne mènent pas.

Si la remarque de Danton s'appliquait aux hommes de la première Révolution, elle s'applique aussi, paraît-il, à la génération révolutionnaire actuelle.

" Aujourd'hui comme autrefois, dit M. Taine, dans les mansardes d'étudiants et dans les garnis de bohèmes, dans les cabinets déserts d'avocats sans cause et de médecins sans clients, il y a des Marats, des Dantons, des Robespierres, des Saint-Justs en germe.". De pareils germes sont évidemment menaçants pour l'avenir, pour demain peut-être. Toutefois il n'y aurait guère à appréhender leur éclosion si le temps devenait ordinaire, car ils avorteraient faute d'aliment. Mais le temps n'est pas ordinaire ; l'atmosphère anormale de la politique semble, en effet, particulièrement favorable à la croissance des végétations vénéneuses.

Ainsi, le nouveau régime, comme l'ancien, a fait une grande

faute en matière d'éducation. Il y a cependant une différence : sous l'ancien régime, on donnait généralement une instruction chrétienne en vue de former des hommes honnêtes, éclairés, laborieux, propres à rendre à la France et à la société les services militaires, civils, administratifs, qu'on était en droit d'attendre d'eux. Sous le nouveau régime, l'État anti-chrétien et sectaire fait distribuer à la jeunesse une instruction dans laquelle sont combinés des principes d'athéisme, des principes jacobins de révolution politique et des théories païennes de révolution sociale.

Les meneurs du nouveau régime savent bien que cette combinaison diabolique est la plus efficace pour produire des cerveaux faussés, désorientés, vides des précieuses notions de la vérité et de la justice, et qui, ainsi fabriqués, fournissent des recrues à toutes les utopies malsaines, conséquemment des esclaves soumis à ceux qui les imposent. L'intelligence peut fleurir dans le milieu de cette instruction qui ne s'adresse qu'à elle seule, mais la conscience s'y dessèche et meurt. C'est pourquoi il n'y a plus d'individualités ayant un caractère à soi, plus des convictions personnelles, mais une masse sans contours distincts s'abdiquant elle-même entre les mains de quelques charlatans, et traînée à la remorque de "l'esprit du siècle," cet amalgame d'égoïsme, de misérables compromis, de vénalité, d'âpretés au lucre, de jalousies, d'ignorances incompréhensibles, d'opinions toutes faites, de fanfaronades impies, de négations brutales. L'esprit du siècle, c'est l'élément vital de la Révolution ; ce n'est pas autant l'esprit du siècle qui a créé la Révolution, que la Révolution qui a créé l'esprit du siècle ; non seulement elle le fabrique et le pervertit de plus en plus par la parole et par l'exemple, mais encore, dans les circonstances présentes, elle l'impose et l'exploite en ayant recours à tous les moyens légaux, illégaux et hypocrites qui sont à sa disposition.

Si l'on veut une preuve récente de l'exploitation de l'esprit public par les Jacobins actuellement au pouvoir, on la trouve dans les discours officiels, qui seraient des monuments d'ignorance s'ils n'étaient des monuments d'impudence à force de mensonges, discours prononcés, au mois d'octobre dernier, à l'inauguration d'une statue de Danton, à Arcis-sur-Aube, en avance sur celle que le conseil municipal de Paris va faire ériger à la gloire de l'instigateur du crime sanglant, qui, s'il a eu des accès "d'impétuosité patriotique," n'en a pas moins été "un grand scélérat ; qui avait de l'audace et point de courage, affrontait les périls de loin, et n'en savait supporter aucun."

Ces paroles sont de Rœderer, ancien constituant, puis avocat général à Paris en 1792, puis comte et sénateur de l'empire. Ce fut Rœderer qui, dans la journée du 10 août, conduisit d'autres magistrats "sensibles" auprès du roi, et lui dit pour le déterminer à se rendre à l'Assemblée nationale : "Sire, le temps presse, et nous vous demandons de vous entraîner." Louis XVI hésita pendant quelques minutes ; ce furent les plus solennelles et les dernières minutes de la monarchie.

Pendant ce temps-là, Danton, selon le mot de Garat "faisait foudroyer le château."

Rœderer trace ailleurs, en ces termes, le portrait de Danton : "Figure de dogue, sanguin, emporté, mais corrompu ; capable d'une atrocité, et point atroce ; accessible aux bons sentiments et aux mauvais ; avocat sans principes, paresseux, dissipé, aimant le plaisir ; propre à une conspiration plutôt qu'à une faction ; d'abord sans autre but que de se faire acheter par la cour, ensuite de gouverner la République ; amant de la popularité sans en être soigneux ; sans instruction, sans principes politiques ni moraux, sans logique, sans dialectique, mais non sans éloquence, Danton n'avait ni persuasion ni autorité, mais une impétuosité qui faisait tout céder."

Ce portrait est plus ressemblant que celui fait par M. Taine, qui représente Danton comme "un vrai conducteur d'hommes," tandis qu'il fut, en réalité, un agitateur, frénétique qui, par son langage insolent, ses colères, ses images gigantesques, les mugissements de sa voix de taureau, étonnait les masses, les enfièvreait, les poussait au délire, les lançait sur la société, puis se tenait à l'écart, les laissant travailler, sauf la besogne faite, à pêcher dans une "rivière de sang" le ministère de la justice, d'où il comptait arriver à la dictature qui lui échappa et passa dans les mains de son rival, Robespierre.

Au jugement de M. Taine, Marat était fou ; c'est trop d'indulgence pour cette nature d'hyène ; il juge Danton tout autrement. "Il n'y a, dit-il, rien de fou chez Danton, au contraire, non seulement il a l'esprit sain, mais il possède l'aptitude politique à un degré éminent, à un degré tel que, de ce côté, nul de ses collaborateurs n'a approché de lui, et que, parmi les hommes de la Révolution, Mirabeau seul l'a égalé ou surpassé."

Quelle éminente qu'ait été chez Mirabeau et chez Danton l'aptitude politique, il faut considérer à quoi elle a abouti.

Ecrits, par Méjan, Durouvray, Clavière et Champfort, rédacteurs.

du *Journal de Provence*, les discours de Mirabeau ont fait sa célébrité d'orateur, non pas d'homme d'État.

Que ces discours témoignent de l'aptitude de Mirabeau à toucher théoriquement à toutes les questions, droit de paix et de guerre, constitution, droits de propriété et de succession, finances, mines, loterie, esclavage, instruction publique, il n'en est pas moins certain qu'il n'a pas eu l'aptitude politique nécessaire pour conduire une seule de ces questions à une solution utile. Bref, Mirabeau, par sa parole, a détruit pièce à pièce les institutions du royaume et l'a précipité dans l'anarchie.

Quant à Danton, son aptitude politique a consisté à se lancer, avec une bande pire que les Mongols d'Attila et de Gengis-Kan, à travers la société française chancelante pour la démolir et tenter de la reconstruire à son profit. Il démolit beaucoup, ne reconstruisit rien, inventa pour gouverner la République, la terreur et le tribunal révolutionnaire qui lui fit couper la tête.

En arrivant au rôle politique, Mirabeau avait peu d'idées arrêtées; mais son orgueil ulcéré avait besoin de se venger des dédains et des humiliations dont il avait été abreuvé, et son ambition était sans frein. La royauté se rencontra la première sur son passage, et les circonstances étaient trop belles pour qu'il n'essayât pas sa puissance. Aussi les premiers coups qu'il porte vont-ils frapper la royauté, puis ils se succèdent de plus en plus violents, non pas qu'il veuille renverser la monarchie, mais pour se rendre redoutable et s'imposer au roi, aux ministres et à la cour. D'adversaire, Mirabeau se fit défenseur de la royauté du jour où celle-ci paya ses services à beaux écus comptants, et lui promit le ministère qu'il demandait. S'il avait été puissant pour soulever la Révolution et pour abaisser la royauté, il fut impuissant pour calmer l'une et pour relever l'autre. Alors il regretta, sincèrement peut-être, mais certainement trop tard, que ses passions impétueuses et son ambition excessive l'aient emporté au-delà du but; il avait voulu diriger la royauté, il renversa la monarchie. Il n'en vit pas la chute, mais il la sentit prochaine: "J'emporte avec moi, dit-il en mourant, le deuil de la monarchie; les factieux s'en partageront les lambeaux!"

Des ruines, voilà le résultat effectif des fameuses harangues qui ont fait la célébrité de Mirabeau. Qu'il était "discoureur admirable," c'est le jugement de ses contemporains; il serait puéril d'y contredire. Cependant il semble que, dans leur enthousiasme pour 89, les libéraux de nos jours forcent la mesure de la louange en ne trou-

vant que des raisonnements rigoureux et des observations vraies, dans le style verbeux, même lâche, incorrect et inégal " du dominateur de la tribune parlementaire."

Dominateur de la tribune parlementaire, soit : cela pourtant ne doit pas, comme les libéraux le plaident en sa faveur, l'absoudre devant la postérité ; elle ne peut voir en Mirabeau qu'un de ces ambitieux de plus ou moins de génie, qui agitent leur pays afin d'arriver au pouvoir ; semblables, dans leur égoïsme, à ces sauvages qui allument des feux trompeurs sur les rives de la mer, et font échouer les navires pour s'emparer des épaves. La plus heureuse fortune politique de Mirabeau est d'être mort dans son lit, le lendemain d'un des ses plus grands succès oratoires, alors qu'il commençait l'évaluation " que j'ai payée très cher," écrivait Louis XVI à M. de Bouillé ; alors que Mirabeau commençait à défendre les débris de la monarchie, et que le roi et la cour se fiaient à " ce scélérat habile, qui réparera, peut-être, par cupidité, le mal qu'il a fait par vengeance."

A sa mort presque subite, Mirabeau laissait son évolution monarchique à peine ébauchée ; de là les libéraux s'autorisent pour dire : " La fatalité ne lui laissa pas le temps de l'accomplir." Cette supposition n'est pas vraisemblable. Mirabeau avait perdu sa popularité et son empire sur une partie de l'Assemblée, qui suivait Barnave ; Mirabeau, s'il avait vécu plus longtemps, n'aurait sauvé ni la royauté ni la France, mais il aurait fini à la lanterne, car il y était voué comme traître à la Révolution.

" Mirabeau ! Mirabeau ! s'écriait Fréron, dans son journal sanguinaire, *l'Orateur du Peuple*, moins de talents et plus de vertus, ou gare à la lanterne !"

Danton, sans argent et sans état, avait longtemps roulé sur le pavé et dans les cafés de Paris, comme aujourd'hui ses successeurs en expectative dans les brasseries, lorsqu'il demanda en mariage la fille d'un limonadier à laquelle il faisait la cour au comptoir, tandis que le bonhomme de père " en perruque ronde, en habit gris, la serviette sous le bras," servait les " consommateurs." Avant de donner son consentement, le bonhomme exigea que son futur gendre eût un état. C'est pourquoi Danton acheta, en 1787, moyennant 10,000 francs, qu'il se procura dans son pays, une charge d'avocat aux conseils du roi. Mais cette profession, où la tenue correcte et irréprochable était de rigueur, ne convenait ni à son tempéramment impétueux, ni à son caractère orgueilleux, ni à ses goûts dépravés.

D'ailleurs "chargé de dettes plus que de causes," il végétait dans son cabinet "d'avocat sans principes et paresseux," et "sans le secours d'un louis avancé chaque semaine par le beau-père limonadier, le pauvre ménage, logé dans le triste passage du Commerce, n'aurait pu joindre les deux bouts."

Il fallait que Danton sortit de cette position précaire, qui lui était insupportable ; tant qu'elle se prolongerait, il ne pourrait donner satisfaction à ses appétits de jouissance effrénés. Il vit un moyen dans la Révolution, il s'y jeta l'un des premiers.

Comme Danton n'avait été ni l'homme des notables, ni l'homme des électeurs, il se fit l'homme de la populace. Il porta ses harangues dans les faubourgs et au Palais-Royal, puis en 1789, au lendemain de la chute de la Bastille, il fonda avec Marat le club des Cordeliers, qui se réunissait dans l'ancien couvent des religieux de cet ordre, rue de l'École de Médecine. Partout où la foule se rassemblait, Danton, avec sa stature athlétique et sa voix dominatrice, se présentait comme orateur. Et, enveloppant, dans une déclamation impétueuse, des images démesurées, des sentiments généreux, des jurons, des gros mots, des crudités cyniques, affectant, au milieu de ce débordement de langage, une bonhomie joviale et gouailleuse, des façons cordiales et familières, un ton de franchise et de camaraderie, Danton s'était fait une immense popularité parmi la plèbe parisienne, elle-même joviale et gouailleuse.

Dans ses relations particulières, Danton était un autre personnage. S'il se moquait de ce qu'il qualifiait de "vains scrupules de conscience et de délicatesses de société," s'il ne déguisait pas ses mœurs, ni son goût pour les plaisirs et pour l'argent, il paraît sa conversation d'un certain décorum. Cela justifie l'appréciation de Rœderer : "Danton était capable d'une atrocité et point atroce ; accessible aux bons sentiments et aux mauvais" ; toutefois, il convient d'ajouter, comme correctif, plus accessible aux mauvais qu'aux bons.

Mais sa popularité et ses amitiés triées lui suscitèrent des envieux et des railleurs, même parmi les hommes qu'il associait à sa fortune. Ainsi Fabre, se disant d'Églantine parce qu'il avait remporté le prix de l'Églantine aux Jeux Floraux de Toulouse, expulsé de chez les frères de la Doctrine chrétienne, poète médiocre, acteur sifflé, jacobin furieux, secrétaire pendant le ministère de Danton, qualifiait celui-ci son chef, de "grand seigneur de la sans-culotterie" ; pendant qu'on le mènera à l'échafaud, dans la même charette que

Danton, Fabre se plaindra d'être associé à un voleur. Mot très juste, mais mal placé dans la bouche d'un complice qui n'avait pas dédaigné l'argent volé par le ministre, et qui avait, lui-même, volé à la Bourse.

Rœderer dit que Danton n'eût d'abord, en se faisant agitateur populaire, d'autre but que de se faire acheter par la cour, puis de gouverner la République ; il se vendit, en effet, et vola impunément l'argent de la cour. Il montra plus d'aptitude à ce jeu là qu'à celui de conduire les hommes ; au premier, il ne perdit que son honneur auquel il ne tenait pas, à l'autre, il perdit sa tête à laquelle il tenait.

En 1791, Danton vendit 100,000 francs la charge qu'il avait achetée, francs quatre ans auparavant ; il n'ignorait pas la provenance de cette somme bien supérieure à la valeur de son cabinet sans clientèle. Toutefois il n'aurait pas empoché la somme entière, s'il est vrai que ses bailleurs de fonds exigèrent 10,000 francs en plus de l'argent qu'ils lui avaient avancé. Quoi qu'il en soit, Lafayette dit dans ses *Mémoires* : " Il y avait deux ans que le roi payait Danton et l'employait à espionner les Jacobins," quand celui-ci fit faire le coup du 10 août. D'ailleurs Mirabeau avait su, lui aussi, et l'avait écrit au comte de la Marche, son ami,—ils se valaient,—que Danton avait reçu de la cour 30,000 livres le 9 mars 1790. Lafayette dit encore : Vendredi, le 7 (août), la reine a remis à Danton 50,000 écus ; c'est-à-dire trois jours avant l'émeute qui fit celui-ci ministre de la justice. Ainsi Danton, en recevant l'argent du roi, promettait d'empêcher l'émeute, et se servait de l'argent du roi pour la lancer.

D'après Malouet, la reine avait remis une somme beaucoup plus considérable. Le 7 août, Mme Elisabeth disait à M. de Montmorin, ministre des affaires étrangères, " qu'il n'y aurait pas d'insurrection, que Péthion et Santerre, (comparses de Danton,) s'y étaient engagés et qu'ils avaient reçu 750,000 livres pour l'empêcher."

Ainsi la famille royale, toujours de bonne foi et toujours crédule, se confiait à des fripons et à des gredins qui se préparaient à être ses bourreaux.

Danton a engagé la partie, il ne peut plus reculer, il est fripon, voleur, la belle affaire ! Il faut qu'il vive largement " en bon drôle." L'infamie, la honte ! convention ; la vérité, c'est de vivre . . . qu'importent les moyens, vivre c'est jouir. La misère, les sots la subissent ; Danton est un intelligent ; il emploie ce qu'il a de bon dans le mal,

parce que l'emploi dans le bien ne lui procurerait par l'or pour payer la débauche et l'orgie qu'il aime. Il est taré ; Baste ! Il ne doit rien à société, elle ne lui a pas donné de quoi vivre à l'aise ; maintenant il faut qu'il en vive ; il l'attaque, qu'elle se défende. La vie est un combat, le succès est pour les forts ; le fort doit passer au milieu des souffrances sans souffrir ; il doit marcher dans le sang et la boue sans dégoût.

Voilà l'aptitude politique—et morale en même temps—du type révolutionnaire : Danton possédait cette aptitude au degré supérieur, car il marchait sans dégoût dans le sang et la boue.

“ Danton, dit M. Taine, ni au physique ni au moral, n'a de dégoût : il peut embrasser Marat ; (il le méprise souverainement, mais il paraîtra, pourtant, à ses obsèques avec le faste d'une douleur hypocrite,) il peut fraterniser avec des ivrognes, des filles perdues, des polissons, des chenapans ; féliciter les septembriseurs ; il faut des boueux pour travailler dans les boues, on ne doit pas se boucher le nez quand il viennent réclamer leur salaire ; on est tenu de les bien payer, et de leur dire un mot d'encouragement.” Danton peut répondre en style de cocher aux injures des femmes de la rue, vivre de pair à compagnon avec des voleurs et des repris de justice, avec Carra, condamné à deux ans de prison pour vol avec effraction, une de ces taupes malfaisantes qui sortent de terre à l'époque des révolutions, collaborateur aux *Annales patriotiques et littéraires*, de Mercier, un maître Jacques de la littérature ; avec Westerman, qui vola un plat d'argent chez un restaurateur, et a été expulsé deux fois de Paris pour vol ; avec Rossignol, l'assassin à bout portant, sur un signe de Danton, de M. de Mandat, commandant général de la garde nationale, Rossignol ancien soldat, puis compagnon orfèvre, chef des massacreurs de la Force, “ plus tard, général improvisé, il promènera, dans la Vendée, son incapacité, sa crapule et son brigandage ” ; avec Huguenin, ex-avocat ruiné, ensuite carabinier, puis déserteur, puis commis aux barrières, finalement président de la Commune de septembre.” Danton peut serrer la main aux scélérats avérés, ivrognes, voleurs, assassins, qu'il expédie dans les départements après le 2 septembre, en leur laissant les coudées franches, qu'ils prendront à leur aise. Tous ces scélérats sans scrupules, “ effervescents ” ou viveurs débauchés et autoritaires, seront les artisans et les bénéficiaires de leur propre dictature. Pour commencer et imprimer l'idée de leur omnipotence, ils arrivent dans les villes, et même dans les villages, en carosse à six chevaux, en-

tourés de gardes et d'un sérail. Vite à la besogne : ils font incarcérer ou massacrer en bloc les habitants ; ou bien, pour que le plaisir dure, il les font guillotiner par séries ; ils confisquent l'argenterie et les bijoux ; ils logent dans les hôtels des émigrés ; ils réquisitionnent les meubles, le linge, la cave des détenus ou des décapités ; ils couchent dans leurs lits, boivent leur vin, et festinent joyeusement en grande compagnie de filles et de bourreaux "exécuteurs." Ils cherchent la gaité dans l'horrible, et pour l'horrible ils ont, à table, des termes gais : "le théâtre rouge," c'est la guillotine, "le rasoir national," le couperet, la "fenêtre ou chatière nationale," la lunette dans laquelle est maintenu le cou de l'aristocrate, qui "va éternuer dans le sac." Le sang que répandent ces proconsuls leur monte à la tête, comme le vin qu'ils boivent. Un exemple : Bourdon de l'Oise, grand amateur de débauches avec les pires canailles, s'était arrêté avec le général Tuncq, à Chantonay, en Vendée, où ils s'occupaient à vider des bouteilles d'excellent vin. Etant gris, il fait saisir dans leurs lits, à minuit, les administrateurs qu'il embrassait la veille. Qu'on les arrête, criait-il, ces scélérats d'administrateurs ! puis mettant la tête à la fenêtre, il entendit galoper un cheval qui avait rompu son licou. C'est un autre contre-révolutionnaire, qu'on les arrête tous !

Presque tous ont le vin mauvais comme celui-ci. Et la preuve que Danton les avait bien triés pour la besogne qu'ils firent, c'est qu'au moment où il les expédiait, il répondit à des observations sur le choix de ces "effervescents." "Eh ! f. . . ., croyez-vous qu'on en verra des demoiselles !"

Danton craignit toujours que sa vénalité ne fût publique, il exagéra, pour la cacher, ses sentiments révolutionnaires : pour avoir failli à l'honneur, il ne faillit jamais à l'émeute.

"Entre le démagogue et le brigand, dit M. Taine, la ressemblance est intime ; tous les deux sont chefs de bande et chacun d'eux à besoin d'une occasion pour former sa bande, Danton avait besoin de la Révolution pour former la sienne. Il en commença la formation dans les premières émeutes, en 1788, auxquelles Lacretelle l'a vu prendre part. Au lendemain du 14 juillet 1789, "il fonda dans son quartier une petite république indépendante, agressive et dominante, centre de la faction, asile des enfants perdus, rendez-vous des énergumènes, pandémonium de tous les cerveaux incendiés et de tous les coquins disponibles, visionnaires et gens à poigne, harangueurs de gazette ou de carrefour, meurtriers de cabinet ou de place.

publique. Et dans cet État plus que jacobin, modèle anticipé de celui qu'il établira plus tard, il règne, comme il règnera du 10 août au 22 septembre 1792, président perpétuel du district, chef du bataillon, orateur du club, machinateur des coups de main. Là l'usurpation est de règle ; on ne reconnaît aucune autorité légale ; on brave le roi, les ministres, les juges, l'Assemblée, la municipalité, le maire, le commandant de la garde nationale. De par les principes on s'est mis au-dessus de la loi."

La force de Danton est dans la force du club des Cordeliers ; il saura la pousser à frapper les grands coups, à la suite desquels il n'aura qu'à passer successivement du club des Cordeliers à la Commune, au ministre, au Comité de salut public, et, sur ces différents théâtres, il aura le même objet, établir la dictature de la minorité violente, imposer un despotisme institué par la conquête, maintenu par la crainte, en un mot le despotisme de la plèbe jacobine et parisienne étendu sur la France entière.

Les grands coups de main de Danton sont la proposition de la pétition du Champ de Mars pour la déchéance du roi, juillet 1791 ; les journées du 20 juin et du 10 août 1792 ; les massacres de septembre ; les journées du 31 mai et du 2 juin 1793.

Les uns prétendent que Danton résista un des derniers à la force publique qui vint pour disperser les pétitionnaires du Champ de Mars. Les gardes nationaux, exaspérés d'être assaillis à coups de pierre par la canaille, firent une décharge qui tua sept ou huit déguenillés. Les autres prétendent que Danton s'était mis à l'abri de tout accident, en partant pour la campagne le jour indiqué pour la signature de la pétition.

Cette version paraît la plus vraisemblable : c'était la manière de Danton de pousser à l'émeute, "d'affronter les périls de loin et de n'en supporter aucun." Quoi qu'il en soit, on le trouve à la campagne le lendemain de l'événement, et c'est un des chefs d'accusation, que Saint-Just relèvera contre lui. "Après la fusillade, tu pus couler d'heureux jours à Arcis-sur-Aube, si toutefois celui qui conspirait contre la patrie peut couler d'heureux jours."

Danton, tout en organisant le désordre et l'insurrection, éprouvait parfois une insurmontable lassitude de son existence d'action, de parole et de débauche ; il allait réparer ses forces abattues et son audace momentanément éteinte, dans sa petite propriété. Il y dépouillait le révolutionnaire, y vivait seul avec sa femme et ses enfants, occupé de soins domestiques et de loisirs champêtres.

On affirme que Danton a laissé à Arcis-sur-Aube, dit M. Fournel dans le *Correspondant* du 25 octobre dernier, la renommée d'un homme doux et serviable, d'un excellent père de famille ; que sa mémoire y est l'objet d'une sorte de culte qui regarde comme des calomnies évidentes toutes les accusations portées contre lui." Mais, pour si grandes qu'aient pu être les qualités domestiques de Danton, elles n'excusent à aucun degré les crimes qui pèsent de tout leur poids sur la mémoire du terrible révolutionnaire.

La journée du 20 juin, préparée par Danton et Marat, avait dégradé la royauté ; cependant il s'était fait un retour en sa faveur. "Après le 20 juin, dit Garat, successeur de Danton au ministère de la justice, qui alla lire au roi l'arrêt de sa condamnation à mort, tout le monde faisait de petites tracasseries au Château dont la puissance croissait à vue d'œil. Danton arrangea le 10 août, et le Château fut foudroyé." Danton dira plus tard : "J'ai fait le 10 août."

Danton invente le prétendu complot des prisons et l'annonce, le 2 septembre, au journaliste Prud'homme ; le surlendemain, il lui envoie son secrétaire Camille Desmoulins pour falsifier, dans le *Journal des Révolutions*, "boussole de l'opinion publique," dans le sens jacobin, le compte-rendu des massacres.

Le roi Louis Philippe racontait qu'étant alors officier dans le corps de Kallerman, il fut envoyé à Paris pour porter la nouvelle de la victoire de Valmy. Pendant son séjour, il eut une entrevue avec Danton qui lui dit : "Vous êtes le duc de Chartres ; vous êtes à Paris depuis vingt-quatre heures, seulement et déjà, plusieurs fois, vous avez blâmé l'affaire de septembre. Je le sais, je suis informé. C'est moi qui l'ai faite. Tous les Parisiens sont des J...f.... Il fallait mettre une rivière de sang entre eux et les émigrés. Vous êtes trop jeune pour comprendre de telles choses. Retournez à l'armée, mais n'oubliez pas qu'il faut vous taire".

L'épisode de Valmy est resté enveloppé de mystère. La victoire simulée des Français sur les Prussiens et la retraite surprenante du duc de Brunswick qui les commandait, furent, dit-on, le dénouement d'un marché conclu avec le duc d'après les instructions secrètes de Danton, par l'intermédiaire de Dumourier et de Westerman. On attribue à l'action de la Franc-Maçonnerie, dont Brunswick était un des grands chefs, la conclusion de ce marché qui sauvera la Révolution. M. Taine loue Danton d'avoir,—mais il ne dit pas à quelles conditions ni à quel prix, "négocié la retraite presque paci-

fique de Brunswick." Cette retraite sauvera la Révolution, c'était tout ce que Danton voulait sauver. Les sommes payées à Brunswick "doivent avoir été considérables, car le duc, jusqu'à cette époque écrasé de dettes, en acquitta, en l'année 1792, pour plus de 8 millions." Il faut ajouter la valeur énorme des diamants provenant de la même source, qu'un de ses héritiers eut le soin de mettre en lieu sûr avant d'être détrôné et chassé de ses Etats. L'odyssée de ces diamants dont le duc, personnage fort grotesque, se parait aux réceptions de Napoléon III, a été souvent racontée dans les journaux, il y a quelques années ; ils sont aujourd'hui la propriété d'une ville de Suisse.

Maintenant, suivons Danton jusqu'aux journées des 31 mai et 2 juin 1793.

L'ennemi s'était emparé de Longuy ; de là, grande frayeur parmi les révolutionnaires de le voir bientôt à Paris. Danton propose une levée en masse et, dans cette circonstance, prononce ces paroles célèbres : "Que la France entière marche au pas de la charge sur les ennemis. Que faut-il pour les vaincre ? De l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace."

"Dévoré, dit un biographe indulgent, mais moins cantonné que M. Taine dans l'éloge, dévoré de la fièvre révolutionnaire, par sa témérité il donnait du courage aux plus faibles et aux plus timides. Danton poussait avec violence à la gloire, à la mort, comme il avait poussé au meurtre, au pillage ; et, à travers les vices et les crimes qui sillonnent encore cette grande figure satanique, apparaît une haine de l'étranger qui souvent cache ce qu'il y avait de boue et de sang dans cette âme de feu."

La Convention se prépare à mettre le roi en jugement ; Danton a déjà dit : "Louis XVI, nous ne le jugerons pas, nous le tuons." Cependant, selon M. Taine, "il a songé à sauver le roi."

Danton n'a point eu spontanément une pareille pensée et, que l'on sache, il n'a rien tenté pour le salut de Louis XVI. Voici en résumé ce qui se passa : Un mois avant le jugement de Louis XVI, la proposition de le sauver fut faite à Danton par M. Théodore de Lameth, émigré en Suisse, d'où il revint exprès à Paris. M. de Lameth alla tout droit chez Danton, qu'il avait beaucoup connu auparavant.

"Je consens, dit Danton, à essayer de sauver le roi, mais il me faut un million pour gagner les voix nécessaires, et il me le faut d'ici à huit jours. Je vous prévient que si je ne puis lui sauver

la vie, je voterai la mort. Je veux bien sauver sa tête, mais je ne veux pas perdre la mienne." M. de Lameth se mit en quête, vit l'ambassadeur d'Espagne, fit parler à Pitt, qui refusa. On n'avait pas confiance en Danton ; on savait qu'il était rapace et capable, après avoir préalablement empoché un million, sinon de pousser, sous main, à la mort du roi, au moins de ne rien faire pour l'empêcher. Danton vota la mort.

Le procès de Louis XVI divisa la Convention : les Jacobins et les Girondins, alliés jusque-là, entrèrent en lutte.

Danton, quoiqu'il ne fût pas des leurs, défendit contre les Jacobins, les Girondins qui avaient pourtant repoussé " les avances de l'auteur des massacres de septembre." Quand, à un autre moment, Danton attaquera les Girondins pour se défendre contre eux, et verra qu'ils sont perdus, il dira à Garat : " Je leur ai offert vingt fois la paix ; ils ne l'ont pas voulue. Ils refusaient de me croire, pour avoir le droit de me perdre."

Sur ces entrefaites, la Convention envoie Danton en mission en Belgique ; il y vit de concussion et de débauche ; sa rapacité, son libertinage et les larmes qu'il donna à sa femme morte durant son absence, c'est tout ce qui signale son proconsulat.

M. Taine recueille précieusement des larmes de Danton dans une autre circonstance, toutefois sans dire qui les a vues couler. "Quand la hache s'approche des Girondins," " il en est malade de douleur." " Je ne pourrai les sauver s'écriait-il, et de grosses larmes coulaient le long de ses joues."

Douleurs et larmes bien tardives, car la hache qui approche des Girondins, Danton l'a forgée, aiguisée, mise dans la main des Jacobins, et, s'il avait l'aptitude politique que M. Taine trouve en lui, il ne pouvait pas ne pas prévoir l'usage que la Montagne ferait de " ce nouvel engin de gouvernement."

Cependant les années françaises sont battues par les Autrichiens en Belgique et dans le Palatinat. Danton reparait à la Convention ; il propose et fait adopter la levée en masse des hommes de 18 à 25 ans, qui seront lancés sur la frontière, voilà pour l'extérieur ; pour l'intérieur, il fait voter le maximum qui met, aux dépens des riches ou de ceux qui passent pour l'être, le prix du pain à la portée des pauvres ; le décret qui lève, dans chaque grande ville, une armée de sans-culottes salariés " pour tenir les aristocrates sous leurs piques " ; enfin il fait décréter l'institution du tribunal révolutionnaire. Bientôt Danton demandera pardon à Dieu et aux hommes d'avoir fait instituer " ce tribunal infâme."

Danton, dit M. Taine, a construit la machine ; il lui a donné le premier élan et le branle final. La machine est de lui ; pourquoi après l'avoir construite, ne se charge-t-il pas de la conduire? . . . C'est que s'il était capable de la construire, il est incapable de la manœuvrer. Il peut bien, aux jours de crises, donner un coup d'épaule, emporter les volontés d'une assemblée ou d'une foule, mener de haut et pendant quelques semaines un comité d'exécution. Mais le travail assidu lui répugna, il n'est pas fait pour la routine d'une besogne administrative, ni pour la besogne de bureau méthodique comme Robespierre. Danton a une vive sensibilité, continue M. Taine, la sensibilité de l'homme de chair et de son sang en qui, subsistent tous les instincts primitifs, les bons à côté des mauvais, que la culture n'a point desséché ni raccorni, qui a pu faire les massacres de septembre, mais qui ne se résigne pas à pratiquer de ses mains, tous les jours, à l'aveugle, le meurtre systématique et illimité."

On voit poindre ici, mais il ne s'agit pas de la discuter, la physiologie "morale" par laquelle la nouvelle école scientifique prétend démontrer que "les phénomènes intellectuels et les actes moraux ne sont pas dûs aux facultés de l'âme, mais qu'ils sont le résultat du jeu mécanique et de la puissance physique de la matière nerveuse, plus ou moins développée, qui anime le composé chimique de la structure du corps humain." On pose cette prétention impérieusement et dogmatiquement comme un fait scientifique. Cependant le caractère essentiel de tout fait scientifique est d'être vérifié par l'expérience. Or, il n'y a, dans le domaine de l'expérience, aucune certitude acquise à l'appui de cette prétention, qui, comme le transformisme, son point de départ, est condamnée à l'hypothèse non seulement quant à présent, mais encore à l'hypothèse perpétuelle.

Si l'homme n'avait que des instincts bons et mauvais, s'il n'était pas un être intelligent et libre, l'image de Dieu enfin, il ne serait pas même le premier des animaux. Chez l'homme l'intelligence prédomine toujours sur les instincts. Si Danton a une vive sensibilité, ce n'est point parce que la nature inconsciente a communiqué des instincts au composé chimique, chair et sang de sa structure physique, mais c'est parce que Dieu lui a donné, comme à tous les hommes, l'intelligence, la raison, la volonté, la sensibilité, c'est-à-dire lui a donné une âme. Quand parfois les bons sentiments se réveillent chez Danton, c'est qu'un rayon de vérité se glisse dans son âme étouffée sous le vice, et y apporte la lumière pendant quelques instants. Ainsi le jour où il est terrassé par la certitude foudroyante de sa défaite, il ne mau-

dit pas instinctivement ses ennemis qui vont lui couper le cou, mais il demande pardon à Dieu et aux hommes d'avoir construit la machine infâme de la Terreur.

Il ne faut pas médire de la physiologie, mais, quels que soient les progrès qu'elle a pu faire, l'intelligence, la raison, la volonté, les sentiments, les désirs, la cause et le but de la vie, en un mot l'homme moral tout entier est en dehors de cette branche de la science, qu'on l'intitule expérimentale ou morale. Le champ de la physiologie, qui a pour objet l'observation des phénomènes de la vie et des fonctions des organes chez les animaux ou les végétaux, n'est-il pas assez vaste pour qu'elle ne se donne pas la mission désespérante de chercher le principe de la vie dans la matière, et de nier l'âme impérissable parcequ'elle ne la trouve pas dans la chair humaine, sous la pointe du scalpel, ni ne la voit à travers les lentilles du microscope.

Ayant fait proclamer la Terreur, Danton retombe dans un de ces moments d'apathie qui succèdent chez lui aux accès de violence. Tout à la joie d'avoir contracté un second mariage, il conduit sa nouvelle épouse à Arcis-sur-Aube. "Il s'écarte, se distrait, jouit, oublie, il suppose que les coupe-têtes en titre consentiront peut-être à l'oublier ; certainement ils ne s'attaqueront pas à lui," dit M. Taine.

Double illusion : si Danton oublie, les Girondins, qui mènent la majorité de la Convention, ne l'oublent pas ; ils le prennent pour objet de leurs principales attaques et font décréter la commission des "Douze," qui recherchera les auteurs des massacres de septembre. Danton accourt sur ces entrefaites, se retourne contre ses accusateurs avec la violence de son caractère, les écrase à plusieurs reprises de tout le poids de son éloquence, mais il s'aperçoit qu'elle n'a plus l'autorité d'autrefois ; il fomenté alors l'insurrection formidable du 31 mai, qui aboutit à la mise hors la loi des Girondins. "Danton, dit Garat, parut un instant au comité de salut public ; le 31 mai et le 2 juin éclatèrent ; il a été l'auteur de ces deux journées."

En n'entrant pas dans le terrible gouvernement qui naquit de cette insurrection, Danton se livre sans défense et fait le premier pas vers l'échafaud. Maintenant il est seul face à face avec Robespierre et les Jacobins, qui l'accusent de modérantisme. C'est en vain que pour faire cesser les accusations qui vont toujours croissantes, et pour donner des gages à la Révolution, Danton s'écrie à la Convention : "L'insurrection fera la gloire de Paris : sans les canons du 31 mai, la contre-révolution triomphait. Que ce crime retombe sur

nous et, s'il y a, dans la Convention, cent hommes qui me ressemblent, nous fonderons la liberté sur des bases inébranlables."

Mais Danton n'est plus pour les Jacobins qu'un pusillanime modéré. Le découragement s'empare de lui à l'aspect d'une Assemblée, où le soupçon naissait de la peur; sa santé d'ailleurs s'éteignait; encore une fois il se retire à la campagne. Pendant son absence, Robespierre, qui aspire à la dictature et ne veut pas de rival, prépare la ruine du tribun, tout en affectant de le défendre.

Rappelé par ses amis, Danton reparait à la Convention, où se forme le parti des *Dantonistes*, qui fait une opposition sourde à la Montagne, puis se prononce plus hautement pour la clémence.

La majorité de la Convention était juge entre deux factions: d'une part Danton, la Commune et les Cordeliers, d'autre part, Robespierre, le Comité du salut public et les Jacobins. Le centre de la Convention donne la dictature à Robespierre. Les chefs de la commune sont arrêtés, et la même proclamation annonce leur complot, leur arrêt et leur mort.

Le sort de Danton était écrit dans le sang de son parti, mais il ne fait rien pour détourner le coup qui le menace. Soit que dégoûté du "sans culottisme qui a dévoré les Girondins, qui nous dévore tous, qui se dévore lui-même dans un gâchis épouvantable," soit qu'épuisé par la débauche, il n'ait plus l'énergie de se défendre, Danton s'endort dans la mollesse et l'indolence. On lui disait: "Prends garde, le tyran t'attaquera bientôt." "Il n'oserait, répondait-il, on ne me touche pas, moi, je suis l'arche." Cette réponse était fière sans doute, mais elle ne le mettait pas à l'abri du "couperet d'acier qui incessamment tombe et retombe."

Arrêté dans son lit, le 31 mars 1794. Danton est conduit au Luxembourg, où il trouve Lacroix, son ami, arrêté la nuit même. En entrant, il dit aux prisonniers: "J'espérais vous faire sortir d'ici; m'y voilà moi-même avec vous, je ne sais comment ceci finira."

Traduit, le 4 avril, au tribunal révolutionnaire avec plusieurs de ses amis, conventionnels ou cordeliers, ils sont condamnés sans être entendus. Danton jetant à ses juges un sourire moqueur et des boulettes de papier qu'il a roulées dans ses mains, leur dit: "Danton appartient au néant, mon nom est déjà dans la postérité."

Ramené, avec ses amis, dans la salle des condamnés: "C'est moi, s'écrie-t-il, qui ai fait instituer ce tribunal infâme; j'en demande pardon à Dieu et aux hommes." A la fin, dit M. Taine, il voit plus clair. Quel aveu pour un physiologiste!

Au dehors, les amis de Danton espéraient encore qu'il serait sauvé par Robespierre. " Je le connais mieux que vous, n'espérez rien de lui," leur faisait-il répondre. Ses amis, au dedans, attendaient leur salut d'une émeute populaire. " Vous ne connaissez pas le peuple, leur disait Danton ; ces f. bêtes, en me voyant aller à l'échafaud, crieront : Vive la liberté ! "

En chemin pour la guillotine, Danton demande à Samson, le bourreau, s'il est permis de chanter. " Il n'y a pas de défense," dit Samson.—" C'est bien, tâchez de retenir ce couplet que je viens de faire." Et il chanta sur un air à la mode :

" Nous sommes conduits au trépas,
Par quantité de scélérats,
C'est ce qui nous désole.
Mais bientôt le moment viendra,
Où chacun d'eux y passera,
C'est ce qui nous console."

Arrivé au pied de la " machine," Danton ne voit pas aussi clair que dans sa prison : il paraît un instant absorbé, mais c'est en pensant à sa femme. " O, ma femme, dit-il, je ne te verrai donc plus. Allons, Danton, point de faiblesse ! " Il monte les degrés et dit au boureau : " Tu montreras ma tête au peuple."

" Robespierre, dit un biographe, était au Pont-Tournant ; il vit tomber cette tête, se frotta les mains de joie, et se perdit dans la foule."

Ainsi finit la carrière de Danton, cet homme qui domina toute son époque à force de scélératesse. Il avait oublié Dieu, son cœur était vide, sa conscience muette ; il n'avait pas de vertu. Il s'entourait de morts et de ruines pour jouir du pouvoir, qui n'était pour lui qu'un instrument de fortune, un moyen d'agripper de l'or pour payer la débauche et l'orgie.

" Danton, dit M. Fournel dans le *Correspondant*, laissa deux fils qui se tinrent soigneusement à l'écart de la politique. Le plus jeune mourut en 1848, de l'émotion qu'il avait éprouvée en voyant le conseil municipal, musique en tête, venir chercher, dans son parc, un arbre de la liberté, et lui faire une ovation, ainsi qu'à son frère. Ce dernier laissa une fille naturelle, qu'il adopta sans avoir jamais voulu épouser la mère, et qui représente seule, aujourd'hui, la descendance directe du fameux démagogue. C'est une croyance géné-

rale que les deux fils de Danton ont laissé systématiquement tomber leur nom.”

Dans la classe populaire, la Révolution, menée par la Franc-Maçonnerie, a trié, en 1870, quelques centaines d'avocats, de procureurs, de médecins, d'intrigants, généralement malotrus, inconnus jusqu'alors si ce n'est dans les loges et dans les estaminets ; un tas de sectaires assez bornés pour adopter le dogme jacobin ou pour n'en pas démêler la sottise et l'horreur. Plusieurs, et des plus marquants personnages de la bande, sont déjà disparus, ceux-là enfouis dans la terre avec pompe, ceux-ci honteusement écrasés sous le mépris. Mais il est resté un ramas d'impuissants, si ce n'est pour le mal, qui se sont improvisés hommes d'État, des affolés par la disproportion de leurs facultés et de leur rôle, des esprits dont l'éducation est superficielle pour le peu qu'ils en ont, la compétence nulle ; des consciences perverties par le sophisme, calleuses ou mortes ; bref, des Jacobins qui se cramponnent à leurs places, et vont, par l'astuce, au but qu'il ne peuvent atteindre par la violence.

Aussi bien, ils entrent dans la famille au nom de la loi flanquée du gendarme ; ils prennent l'enfant et le soumettent au régime de la morale civique. Ils fabriquent des *Manuels* pour faire connaître les " Hommes libres " de la République aux garçons et aux filles, et leur apprendre à louer le 14 juillet, les 2 et 6 octobre, le 20 juin, le 10 août, le 21 janvier, le 31 mai, en un mot tous les grands attentats auxquels Danton a participé, dont il a été l'instigateur ou l'auteur. " A ces sources pures, disent les *Manuels* destinés aux écoles obligatoires, les enfants doivent puiser la connaissance de leurs *devoirs*, des lois et de la morale républicaine.

Ainsi à l'entrée des enfants dans le monde, leur intelligence, leurs idées, leurs sentiments, leur conscience et leur cœur, coulés dans le moule civique, seront en tout conformes à la morale jacobine, ce qui revient à dire anti-chrétiens. Telle est entre autres entreprises, celle des hommes qui élèvent des statues à Danton, et qui invitent le monde entier, conservant encore la notion du christianisme, à s'associer à eux pour célébrer le centenaire de la Révolution. Ces sectaires, gonflés de l'orgueil de parvenus, sans foi, sans croyance, sans vertus, s'étonnent qu'on décline leur invitation.

Au fait, qu'est-ce que les Jacobins prétendent honorer chez Dan-

ton en lui dressant des statues ? C'est, crient-ils, le patriotisme et la haine de l'étranger.

C'est donc à dire qu'un des plus grands scélérats de la Révolution mérite les hommages de la postérité parce qu'il a vociféré contre l'étranger. Mais les accès de patriotisme de Danton n'ont été que des incidents pendant sa dictature souveraine sur la populace parisienne, tandis qu'il lançait, tous les jours, contre la société, les perturbateurs de profession, les brigands, les fanatiques, les scélérats de tout ordre. Il savait ce que valaient les coquins qu'il employait : " Nous sommes de la canaille, nous sortons du ruisseau, et nous y serions retournés, si nous n'avions mis une rivière de sang entre les émigrés et les Parisiens, des j. . . . f. . . . , un tas de b. . . . d'ignorants qui n'ont pas le sens commun."

Les Jacobins, et ce sont les chefs du gouvernement de la République, prétendent donc en exaltant le patriote faire oublier le démagogue, qui, lui, ne se faisait gloire que de ses crimes.

Sans l'invasion des Tuileries le 20 juin, sans la journée du 10 août et la tuerie des gardes suisses, sans les massacres de septembre, sans l'insurrection du 31 mai, sans la proclamation de la Terreur, Danton n'aurait été qu'un agitateur vénal et rapace, un tribun vulgaire, poussant avec fureur les Français à la guerre, mais n'y allant pas avec eux, c'est-à-dire " affrontant de loin les périls."

Il semble qu'on entend la grosse voix Danton crier, du fond de la tombe, aux orateurs qui débitent à sa gloire, en rhétorique de collégien, des platitudes sentimentales et " patriotiques : " " Tas de b. . . . d'ignorants, vous n'avez pas le sens commun, ma gloire, à moi, c'est la grandeur de mes crimes, et vous les effacez !"

L'hégémonie, que la France devait à la persévérance admirable et féconde de la monarchie chrétienne ; cette hégémonie que la Révolution a détruite en grande partie, semble près d'achever aujourd'hui dans la corruption d'un régime inepte.

Que l'Etat, puisque l'Etat est le César du jour, se proclame athé, c'est la preuve décisive qu'il n'a pas le sens commun en fait de gouvernement : son règne dût-il se prolonger, jamais la France ne cessera d'être chrétienne, catholique. Que la croix soit abattue et que, à sa place, s'élèvent des statues de Danton, ce n'est pas aux pieds de ces statues que les fils de la France, si, un jour, elle les appelle à sa défense, iront demander le patriotisme et le courage. Ils iront les fils de la France demander le salut de la patrie au pied de la croix, et la patrie ne périra pas. Vive le Christ, Roi de Francs !

Le souhait suprême, à cette heure, est que la nation ait gardé assez de ressort et assez de son élasticité étonnante pour faire jaillir, de dessous les détritons amoncelés par la République, la flamme de ce feu qui, jadis, réchauffa sa vie, ranima sa foi, et grâce auquel, Dieu et le roi aidant, la France, s'est, à différentes époques, remise debout après des désastres terribles, et des crises lamentables.

A. de B.

L'ŒUVRE DE LA FEMME EN CANADA

La femme française, appelée à servir aux desseins de sa patrie, en Amérique, était douée des plus belles qualités de l'intelligence et du cœur.

Qui n'admirerait cet esprit d'abnégation qui lui fait abandonner le pays le plus civilisé de la terre, pour venir habiter une contrée barbare, s'exposer à un froid rigoureux en hiver, et par-dessus tout affronter le bûcher des Iroquois !

Elle a en vue ce but : créer une Nouvelle-France qui sera, dans le Nouveau-Monde, la fille aînée de l'Église et la mère de la civilisation ; but sublime, mais devant lequel s'amoncellent tous les obstacles ; elle les renversera néanmoins ; et l'océan lui-même, avec toutes ses tempêtes, n'aura pas de barrières qui puissent tenir contre le courage de la Française destinée à devenir la Canadienne.

Nous nous glorifions de ces personnages illustres, de ces aventuriers, de ces guerriers redoutables qui sont nos ancêtres, et avec justice ; mais courbons nos fronts devant les mères, devant les épouses de ces hommes, et les religieuses qui les ont accompagnés en Canada.

Les commencements d'une société présentent des difficultés nombreuses ; c'est comme une terre neuve à faire, une forêt vierge à ouvrir. Eh bien ! la femme canadienne est à la hauteur de cette tâche.

Pour élever les enfants français et sauvages, cultiver ces tendres plantes afin qu'elles portent des fruits de vertus civiles et chrétiennes, voici madame de la Peltrie qui place les Ursulines à Québec avec la mère de l'Incarnation, cette Thérèse du Canada, comme première supérieure, et Marguerite Bourgeois qui établit à Montréal la Congrégation de Notre-Dame.

Pour avoir soin des malades, des infirmes, des blessés, recueillir les errants, consoler les affligés, les Hospitalières paraissent dans la cité de Champlain, mademoiselle Mance à Ville-Marie, ainsi que madame d'Youville, qui y fonde l'institution des Sœurs Grises.

Et telle est la force du dévouement de ces saintes femmes qu'il ne doit pas cesser avec leur vie, mais durer, augmenter et s'étendre aussi longtemps et aussi loin que le peuple canadien lui-même.

De son côté, l'épouse du colon veille aux soins domestiques. Comme la femme forte des Livres-Saints, ses mains actives tiennent la laine et le fuseau. Tout se fabrique à la maison : les étoffes, les les draps, etc. Rien qui dénote la négligence ni l'oisiveté.

La maison ne lui suffit pas. Elle sort dans les champs, prend part aux travaux de la culture, et les dirige en l'absence de son mari, parti pour la guerre. Quelquefois elle saisit le fusil et la hache, et met en fuite les farouches Iroquois.

Parmi les exemples de courage donnés par les femmes, en Canada, on se plaît à signaler la résistance héroïque de madame de Verchères et celle de sa fille, deux ans plus tard. Seules ou presque seules, elles eurent à combattre contre une multitude de sauvages. A l'aspect de ces démons, d'autres se seraient évanouies. Mais elles, avec des armes qu'il n'appartiendrait qu'aux hommes de tenir, les repoussent et les contraignent à disparaître de l'horizon.

Aux alentours de Montréal, des Français, surpris par les Iroquois, couraient se réfugier dans un fort. Ils étaient prêts d'être cernés, quand madame Duclos, risquant de se faire envelopper dans un commun malheur, se précipite au devant d'eux avec des armes et des munitions. Les Français s'en servent heureusement, et grâce à cette mesure, échappent à une mort horrible.

Dieu, voulant former un peuple en Canada, fait descendre sur les mariages canadiens l'ancienne bénédiction des patriarches. On compte des familles où se trouvent jusqu'à quinze, vingt, vingt-cinq enfants. Pour multiplier la vie, la femme canadienne offre la sienne en sacrifice, tandis que d'autres non seulement pour sauver leurs jours, mais pour une satisfaction de vaine gloire ou de vengeance ne craignent pas de causer à leurs semblables les douleurs et la mort.

L'instinct de la maternité, qui domine dans la Canadienne, l'orne de toutes les grâces, en les tempérant d'un air de gravité que produit le sentiment de sa dignité. Il y a en elle une bonté profonde, bonté sans faiblesse, capable d'apporter tous les secours à ceux qui sont contenus dans le cercle immense de son affection : bonté, tirée de l'instinct maternel, qui imprime à tous ses traits, à toutes ses démarches, un cachet ineffable de majesté et de beauté.

Mais la mère de famille peut-elle vraiment suffire à tous les besoins ? La charge n'est-elle pas trop lourde parfois sur ses épaules fatiguées ? Quand la misère, la maladie, la mort frappent, que vont devenir ses enfants ? Elle s'est fiée à la Providence ; la Providence

ne l'abandonnera pas. Voilà que des jeunes filles, des femmes distinguées renoncent aux joies de la terre pour être le soutien des malheureux. Prenant le nom de Sœurs de Charité, de Sœurs Grises, de Sœurs de la Providence, elles glanent dans les champs de la vie tous les orphelins, et les mettent dans les greniers du Père céleste pour leur fournir une abondante nourriture, et devenir leurs mères, en remplaçant celles qui ne sont plus.

Que chacun apporte sa pierre dans la construction de l'édifice national. Que personne n'hésite. La femme canadienne est là, prête à subvenir à toutes les nécessités, mettre le baume sur toutes les plaies, et aider les générations dans les voies de leur développement. Les maisons-mères d'éducation et de charité enfantent de nouvelles maisons qui, non satisfaites de s'implanter dans tout le Canada, font irruption jusque chez les sauvages et les infidèles.

“Où allez-vous ?” disait-on à une jeune Canadienne ?—“Au Nord-Ouest, pour instruire les petites sauvagesses et en prendre soin.”—“Pourquoi ne restez-vous pas dans le pays ? Il y a place pour votre dévouement.”—“Oui, mais puisque j'ai fait mon sacrifice, je veux le faire tout entier.”

N'est-ce pas que ces paroles sont admirables ? Et ce dévouement est de tous les jours.

D'autres jeunes filles, qui restent dans le monde, sans entrer dans les liens du mariage, assistent les mères de famille dans leur ménage, s'occupent de bonnes œuvres, forment des congrégations pour chanter la Vierge, leur patronne, en présentant le modèle des plus nobles vertus et des plus beaux courages.

Des femmes de première condition, imitatrices des dames d'Ailleboust et de Marceaux, visitent les pauvres dans leur humble demeure, les soignent dans leur maladie, et on les voit prêter une main industrieuse à tout ce qu'on imagine pour le soulagement de l'humanité souffrante.

Cette conduite extraordinaire étonne à bon droit, les protestants, et les force à respecter notre religion qui inspire de tels sacrifices. A l'excellence des fruits, ils jugent de la bonté de l'arbre.

Parlerai-je maintenant de l'influence que la Canadienne exerce sur le caractère de sa nation ? Pendant que les hommes, occupés dans les bois, ou bataillant dans les guerres, étaient menacés de perdre, dans un milieu sauvage, l'urbanité, le savoir-vivre, qu'ils tenaient de leur origine française, la femme contribuait avec le prêtre à les arrêter sur la pente de la dégradation sociale. Élevée par les

Ursulines ou les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, elle corrigeait toute velléité de grossièreté qui osait paraître devant elle. Aussi, en sa présence, les hommes laissaient tomber leur rudesse et une certaine façon dévergondée qu'ils contractaient dans leurs expéditions: ils devenaient tout-à-coup soumis comme des agneaux remplis d'aménité, et prenant sur leur physionomie le reflet de celle qu'ils ne pouvaient s'empêcher d'entourer des hommages de leur respect et de leur vénération.

Jamais un époux ne concluait un marché, n'entreprenait une chose de quelque importance, sans consulter son épouse, et les avis de celle-ci faisaient loi généralement.

Nous devons même à la femme canadienne, pour une très large part, la conservation de notre langue; car, plus instruite que nous, elle empêchait le bel idiome français de se détériorer dans la bouche du défricheur, du coureur de bois et du canotier.

Et nous semblons avoir compris instinctivement le pouvoir civilisateur de la femme canadienne, et tout le bien qu'elle nous a fait puisque notre chant national le plus populaire c'est: "Vive la Canadienne."

Partout, à la campagne comme à la ville, elle tient un rang supérieur, oblige au décorum dans les réunions, règle les conversations, établit toutes choses dans l'ordre. Les étrangers, qui fréquentent notre société, ne tarissent pas d'éloges sur la distinction de ses manières, les charmes de son esprit, l'amabilité de son air, son heureuse disposition à rendre tout le monde content et joyeux; et pour briller, elle n'a pas besoin de ce luxe excessif dont peut se prévaloir un naturel léger ou arrogant.

Les Canadiens si polis, si bien élevés, ne manquent pas d'avoir des aptitudes très prononcées pour les beaux-arts. Entre les femmes qui y excellent, tous connaissent Emma Lajeunesse, autrement l'Albani, qui, dans ses tournées artistiques, réjouit les deux mondes de sa voix enchanteresse.

Et qui ignore la réputation qu'ont nos couvents à l'étranger? Des demoiselles anglaises et protestantes viennent même de très loin y recevoir la meilleure éducation.

Il resterait beaucoup à dire. Mais je m'arrête, laissant à d'autres plumes plus exercées le soin de traiter à fond ce sujet délicat, et de signaler les ombres qui pourraient se trouver dans ce tableau enchanteur.

UN DOCUMENT HISTORIQUE

La liste du mobilier qui fut saisi en 1800 par le shérif de Québec, à la mort du père Jésuite Cazot.

L'an dernier, le gouvernement de la province de Québec donnait l'ordre à M. L. L. Rivard, surintendant des biens des Jésuites, de préparer plusieurs rapports concernant ces biens, dans le but de compléter le dossier qui devait servir au règlement de cette question si épineuse et depuis si longtemps débattue. Le travail de M. Rivard, que le ministère des terres de la couronne vient de faire publier dans son rapport annuel de 1888, constate l'existence d'un inventaire des biens-mobiliers que le shérif Sheppard saisissait, le 16 avril 1800, dans l'ancien collège des Jésuites. "On n'a pas d'évaluation de ce mobilier, y est-il écrit, et on ne saurait dire ce qu'il est devenu." (1) On trouvera cette pièce dans le greffe de Québec, attachée à l'original même du bref de prise de possession des propriétés et seigneuries que les Jésuites possédaient dans le pays. Authentiquée par le shérif et scellée du grand sceau de la province, elle fut déposée dans les archives de la Cour du Banc du Roi. Ce document qui n'a jamais été publié ne peut manquer d'intéresser tous ceux qui s'occupent des choses anciennes de notre histoire, et personne n'en voudra nier l'actualité. Comme cette pièce est écrite, partie en anglais, partie en français, nous en donnons la teneur, la plus fidèle possible, dans ce dernier idiome. La liste des objets énumérés a été copiée textuellement sur l'original et elle a été virifiée et collationnée avec soin.

Le shérif déclare d'abord que les effets suivants ont été remis à Messire Joseph Octave Plessis, coadjuteur de Québec :

1	Ostensoir ou Soleil	d'argent.
3	Calices	do
2	Ciboires	do
3	Paires de Burettes	do
2	Plats pour Burettes	do

(1) Page 130.—Rapport du Commissaire des Terres de la Couronne de la province de Québec. (1888).

6	Chandeliers et Croix	do
2	Chandeliers portatifs	do
1	Bénitier	do
1	Croix Processionale	do
2	Brods ou Girandoles	do
2	Brods ou Girandoles	do
4	Pots à fleurs avec les fleurs	do
1	Encensoir et Navette	do
1	Lampe	do
1	Piscine	do
1	Statue de la Ste-Vierge	do
1	Statue de St-Ignace	do
1	Statue de St-François Xavier	do
14	Cuillères potagères.	
24	Cuillères de table.	
4	Grandes fourchettes.	
24	Fourchettes de table.	
12	Cuillères à café.	
2	Ecuelles avec leurs couverts	do
2	Goblets	do
8	Chandeliers et croix	argentés.
6	Petits chandeliers	do
6	Pots à fleur	do
4	Statues	do
2	Reliquaires	d'argent.
6	Chandeliers	de cuivre.
8	Chandeliers dont 1 cassé	do
2	Christs	do
4	Petits chandeliers portatifs	do

ORNEMENTS.

26	Devants d'autels.
16	Chasubles garnies.
3	Chapes.
2	Dalmatiques.
1	Etole et 3 vieilles étoles.

LINGE.

1	Drap mortuaire.
24	Aubes.
29	Surplis.
15	Nappes d'autel.
14	Nappes de communion.
9	Douzaines de nappes de purification.
17	Corporaux.
12	Palles.
123	Amiets

- 20 Linges à lavabo.
- 15 Cordons.
- 8 Essuie-mains.
- 1 Paquet de linge sale.
- 1 Paquet de linge sale.
- 1 Paquet de linge sale.
- 1 Carreau rouge.
- 5 Vieux tapis.
- 6 Petits tableaux.
- 1 Statue de cire.
- 12 Bouquets.
- 4 Missels.
- 2 Pupitres.
- 1 Livre de chant.
- 1 Table en marbre.
- 1 Lustre en cuivre.
- Quelques vieux fauteuils, chaises, &c.
- 1 Pendule.
- 1 Christ d'ivoire.
- 3 Couronnes de fleurs.
- 3 Reliquaires de bois doré.
- 4 Garnitures de Canons d'Autels.

Voilà pour la chapelle qui nous paraît assez complète. Le shérif procède aussi minutieusement à l'énumération des papiers et documents qui sont contenus dans deux coffres qu'il a fait déposer dans le bureau du secrétaire de la province, en même temps qu'une boîte contenant l'aveu et dénombrement des biens appartenant au ci-devant ordre.

Le premier coffre, marqué *No. 1, Papiers des Jésuites*, contenait ce qui suit :

- Un livre de comptes couvert en parchemin endossé "Des Anges."
- Un livre couvert en parchemin endossé "Montagne à Bonhomme ou Belair."
- Un livre in quarto contenant des contrats, &c.
- Un livre in folio contenant des contrats.
- Un cahier à couverture verte marqué sur le premier feuillet "J. M. J." *Ce livre a été commencé le 13 Juin 1753.*— "Fief de St-Gabriel."
- Un cahier portant sur première feuille en en-tête, "Fief de Notre-Dame des Anges."
- Un cahier couvert en veau portant sur le premier feuillet *si vacat Annales*, &c.
- Un cahier en parchemin portant sur la première page "Missio, &c. Anno 1642 et 1643."
- Un cahier en couverture verte. Sur la première feuille est marqué "J. M. J." *Ce livre a été commencé le 8 Mars 1754.*— *Fief de Notre-Dame des Anges.*
- Un cahier en papier endossé 1773, *Repertoire de la Jeune Lorette, par le Rév. Père Giroult.*
- Un cahier en papier endossé *Repertoire du fief de St-Gabriel*, etc.

Un cahier intitulé "*Aveu et dénombrement du fief et seigneurie du Cap de la Magdelaine.*"

Un cahier intitulé "Extrait des Registres des Insinuations du Conseil Supérieur de la Nouvelle France," avec l'indication au crayon : "Déclaration de 1743."

Un cahier sans couvert sur la première page duquel est écrit : "L'article premier de quatre lieues d'étendue."

Un cahier avec couvert en parchemin endossé "Gabriel."

Un autre endossé "Sillery 1719."

Un casier de papier avec couverture en veau, contenant :

Un cahier en papier intitulé, No. 1, Notre-Dame des Anges, 1 église, 1 presbytère et un terrain d'environ quatre arpens en superficie.

Un autre cahier avec en-tête : Ancienne et Jeune Lorette, deux églises et deux presbytères et trois arpents en superficie.

Un autre cahier endossé 1733. Notre-Dame des Anges.

Un cahier commençant par ces mots : L'an mil sept cent quatre-vingt, Juillet, etc.

Un cahier avec titre *Narré du Voyage fait*, etc.

Un cahier commençant par les mots : *L'An mil sept cent quatre-vingt et un, le douze Juillet*, etc., et autres papiers.

Carte réduite des Mers du Nord.

Un livre in-folio avec couvert de parchemin, la première feuille commençant par ces mots : "Continuation des Régistres précédens dans lesquels tous les recteurs de ce collège ont écrit ce qui s'est passé de considérable dans le pays" etc.

Un livre in-quarto, couverture en veau, intitulé :

Comptes des Missions depuis 1758.

Comptes de la Résidence depuis 1758.

Un livre avec couvert de parchemin sur lequel est marqué : "Repertoire des fiefs St-Gabriel et Sillery."

Un livre sous couverture verte portant pour en-tête : "Répertoire pour servir à recevoir les cens et rentes pour le fief de Notre-Dame des Anges avec un plan détaché, du trait carré de Charlebourg.

Un livre sous enveloppe verte contenant des comptes.

Un livre avec couvert de parchemin portant comme en-tête "J. M. J." Ce livre a été commencé le 12e xbre 1753 "Fief de Sillery."

Un livre en papier portant pour titre : Table des habitants nommés dans le papier terrier."

Un livre sous couvert de parchemin portant titre "Fiefs de Belair."

Un cahier sous couverture noire ayant titre "Domestiques de N.-D. des Anges en février 1757."

Un cahier in-folio sous couvert de parchemin marqué "Terrier du fief de Belair."

Un cahier in-quarto contenant des donations, concessions, contrats, commençant par un certificat de l'intendant Bouteroue.

Trois liasses de titres concessions, donations, actes, marquées A, B, C.

Une liasse des titres de N.-D. des Anges.

Une liasse des concessions à Batiscan en 1798 et 1799.

Une liasse des concessions par Monsr. Desjardins dans la seigneurie St-Gabriel.

Une liasse d'actes marquée D.

Une liasse : Extrait des registres du Conseil Supérieur, marquée E.

Une autre liasse d'actes marquée F.

Deux liasses de concessions dans la seigneurie de St-Gabriel, G et H.

- Une liasse de divers papiers I.
- Une liasse de contrats de concessions K.
- Une liasse de procès-verbaux, obligations et baux, marquée L.

La deuxième valise marquée *No. 2, Papiers des Jésuites*, contenait :

- Une liasse de comptes et quittances M.
- Une liasse de concessions, aveu et dénombrement de St-Nicolas N.
- Une liasse de papiers relatifs à St-Gabriel O.
- Une liasse de papiers relatifs à Sillery P.
- Une liasse de procès-verbaux Q.
- Une liasse de papiers relatifs aux Trois-Rivières R.
- Une liasse de papiers relatifs à Batiscan S.
- Une liasse de papiers relatifs au Cap de la Madeleine T.
- Une liasse de papiers relatifs à Belair V.
- Une liasse de papiers relatifs à N.-D. des Anges U.
- Une liasse de papiers relatifs à N.-D. des Anges W.
- Une liasse de papiers relatifs à la Ville de Québec X.

Dans la boîte marquée "Aveu et dénombrement des biens des Jésuites, se trouve un cahier de 49 feuillets.

Que de choses précieuses contient cette nomenclature aride ! Que sont devenus tous ces papiers et registres ?

On en trouvera peut-être enfouis dans quelque coin obscur des bureaux officiels, mais la grande partie a servi à allumer les poêles des bureaucrates frileux du temps. C'est pourtant là l'histoire de la propriété des Jésuites pendant deux cents ans, tous les détails de leur vie intime, de leur domesticité, de la comptabilité, de leurs rapports journaliers avec les censitaires de Lorette, Sillery, Notre-Dame des Anges, Batiscan, Cap de la Madelaine, St-Nicolas.

Quand les abbés Casgrain et Laverdière découvrirent au milieu des déchets amoncelés dans une cave du vieux château une parcelle du *Journal des Jésuites*, on se prit à regretter la disparition des autres feuillets de ce registre précieux.

L'inventaire du shérif Sheppard nous donne la certitude que les Jésuites ont écrit chaque jour l'histoire intime du pays et que le journal déjà publié n'est qu'une infime partie de ce travail. (1)

(1) On lit dans Ferland (Introduction au 1er volume, *Histoire du Canada*, p. p. VII, VIII) : Le collège de la compagnie de Jésus à Québec possédait une importante collection de manuscrits, relatifs aux découvertes et aux événements civils et religieux de cette première période ; fort peu de ces papiers ont échappé à la destruction. Dans le journal du supérieur des Jésuites étaient consignés, jour par jour, les faits les plus remarqua-

Hélas ! ceux qui, en 1800, s'emparaient de ces documents ne pensaient qu'à retracer la comptabilité et les censitaires de l'ordre des Jésuites. Ce qu'il leur fallait c'était les papiers censiers, les dénombrements, les titres de concessions. Les janissaires de lord Amherst avaient bien d'autres choses à faire que de songer à conserver pour la postérité les annales que les recteurs du collège des Jésuites avaient écrites au jour le jour.

La suite de l'inventaire du shérif nous donne les livres qui furent trouvés dans le collège. Nous en transcrivons la liste telle que le manuscrit l'indique :

- Dictionnaire de Trévoux (1) folio, 7 vols.
- Dictionnaire de Pontas (2) 3 vols.
- Dictionnaire économique, 2 vols.
- Pontifical romain, 1 vol.
- Entretien du P. Nouet, (3) 4 to., 1 vol.
- Méditations du P. Duhaut, (4) 1 vol.
- Martyrologe Romain, 1 vol.
- Abrégé de géographie, 8 o, 1 vol.
- Sermons sur les Mystères, 1 vol.
- Confessions de St-Augustin, 1 vol.
- Pratiques de piété, 1 vol.
- Retraite de St-Ignace.

bles, des réflexions sur les affaires de la colonie, des appréciations de la conduite de ses hommes publics. Continué pendant plus de cent ans et tenu avec beaucoup de régularité, ce journal était d'une grande valeur pour suivre la marche des événements. Eh bien ! sur trois cahiers qui paraissent avoir été complets à la suppression des Jésuites, il en restait encore deux à la fin du siècle dernier ; un seul a échappé aux mains des Vandales, et encore est-ce par hasard, puisqu'il fut découvert dans un fourneau de la cuisine, au château Saint-Louis.

(1) Au XVIIe siècle, Louis XIV fit établir une imprimerie à Trévoux et tracer le plan d'un grand collège. C'est de cette imprimerie que sortit, en 1704, la première édition du *Dictionnaire Universel*, si connu depuis cette époque sous le nom de *Dictionnaire de Trévoux*. Trois ans auparavant les Jésuites avaient fondé dans la même ville le *Journal de Trévoux* qu'ils dirigèrent pendant trente ans.

(2) Jean Pontas, fameux casuiste.—Le *Dictionnaire des cas de conscience* (Paris 1741, 3 vols, in-folio) est son ouvrage capital. Cet ouvrage est un véritable arsenal.

(3) Jacques Nouet, jésuite (1603-1680). Pour avoir attaqué Arnauld, il se vit contraint de demander publiquement pardon à genoux aux évêques qu'il avait offensés. Le titre du livre cité par le procès-verbal est : *Méditation et entretien sur le bon usage des indulgences*. (Paris 1677, in 4 o.)

(4) Laurent Duhaut, (1656-1726) professeur de philosophie. Son ouvrage publié en 1694 a eu beaucoup de succès dans les écoles et a été souvent réédité.

Année du Chrétien, (1) 13 vols.
 Mystères du Père à deux étoiles.
 Sermons du P. Cheminée, (2) 3 vols.
 Sermons sur divers sujets moraux.
 Le maître Italien.
 Le caractère de la véritable et de la fausse piété.
 Les œuvres de Saint-François de Sales, 1 vol.
 Offices à l'usage de la Société de Jésus.
 Théologie française.
 Dictionnaire géographique.
 Sermons de Mr. Marolles, (3) 2 vols.
 Conférences sur l'usure et sur la restitution, 1 vol.
 Sermons du Père Frey de Neuville, (4) 6 vols.
 Leçons de la sagesse.
 La véritable manière de prescher.
 Sermons du P. Bretonneau, (5) 3 vols.
 Institutions au droit français, 2 vols.
 Panégyriques des Saints, 1 vol.
 Pensées du P. Bourdaloue.
 La Sainte Bible.
 Le Chrétien en solitude.
 Les progrès de la vie spirituelle.
 Vie du Père Régis.
 Traité de la mort de Dieu.
 Entretiens de Monsr. le commandeur de***
 Lettres édifiantes, (6) 22 vols.
 Mémoires de Levant, 8 vols.
 Entretiens de Cicéron, 2 vols.
 Nouveaux mémoires des missions de la Compagnie de Jésus, 9 vols.
 Histoire de France, 12 vols.
 Spectacle de la nature, 2 vols.
 Œuvres de Monsr. Boileau, 3 vols.

(1) Doit être le fameux ouvrage *Gallia Christiana*, œuvre immense des bénédictins de Saint-Maur, à laquelle travailla pour une large part Duplessis-du-Chrétien.

(2) Mauvaise épellation. Timoléon Cheminais de Montaigu, jésuite prédicateur (1652-1689) ; ses *sermons* ont été publiés en 1690 par le P. Bretonneau. Ils brillent surtout par une onction touchante, qui a fait comparer ce sermonnaire à Racine.

(3) Claude de Marolles, jésuite et prédicateur, (1712-1792), *Sermons pour les principales fêtes de l'année*, (1786, 2 vols., in-12).

(4) Pierre-Claude Frey de Neuville, jésuite, théologien et prédicateur, (1692-1775) : *Sermons*, (Rouen, 1778, 2 vols, in-12).

(5) François Bretonneau (1660-1741) jésuite, se livra à la prédication pendant plus de trente ans. Deux ans après sa mort, ses *sermons*, *panégyriques* et *discours sur les mystères* ont été publiés à Paris, (1743, 7 vols, in-12).

(6) Relations envoyées par les missionnaires. Ouvrage très recherché qui comprend au-delà de 50 vols.

Exercices de piété, 6 vols.
 Méditations du P. Dupont.
 Histoire Sainte, 2 vols.
 Actions Chrétiennes, 4e vol.
 Etablissement de la Foi, 2e vol.
 Thesaurus poëticus.
 Paradisus animæ Christianæ.
 Le véritable art du Blazon, 2 vols.
 Nouvelle Chirurgie médicale.
 Les entretiens physiques.
 Les sermons du P. Terrasson, (1) 4 vols.
 Epistolæ præpositorum Generalium ad patres et Fratres Societatis Jesu.
 Pratiques de piété.
 Les souffrances de Jésus-Christ, 3 vols.
 Introduction à la vie dévote.
 Officia ad usum P.P. societatis Jesu-supplement.
 Le journal des Saints, 2 vols.
 Conduite Chrétienne.
 La conduite de St-Ignace.
 Jesus-Maria.
 Extrait du rituel romain.
 Le Nouveau-Testament.
 Breviarum romanum.
 Traité de la nouvelle orthographe.
 Ordo administrandi sacramenta.
 Livre de prières.
 Méthode pour converser avec Dieu.
 Deux Breviaires.
 La dévotion à Jésus-Christ.
 Règles de la Compagnie de Jésus.
 Pratiques des cérémonies de la Sainte-Messe.
 Pratique facile pour élever l'âme.
 Avis donné aux confesseurs.
 Un coffre de papiers privés.

Cette liste comprend près de 200 volumes; elle n'embrasse cependant qu'une infime partie de la bibliothèque possédaient les Jésuites, l'une des plus belles et des plus complètes du temps. Les soldats des corps de garde installés dans l'ancien collège n'ont pas manqué, sans doute, de faire flamber le reste dans un joyeux auto-da-fé. Il fallait bien détruire le romanisme. Les épaves que nous signale le shérif Sheppard prouvent que les Jésuites se tenaient au courant de ce qui se publiait en France. La collection des

(1) André Terrasson, oratorien et prédicateur, (1669-1723). Ses sermons ont été réunis et publiés en 1726 (4 vols, in-12).

sermons des prédicateurs de l'ordre devait être considérable si l'on en juge par la courte liste sauvée du naufrage.

Après avoir noté les livres, le shérif pénètre dans la chambre et le cabinet du R. P. Çazot. Voici les effets qu'il y trouve :

1 fauteuil.	10 cadres.
2 bergères.	3 Porte matelas et lits garnis.
8 chaises.	2 tables.
1 poêle de fer avec 8 feuilles de tuyau.	3 vieilles chaises.
1 table avec un tapis bleu.	2 valises.
1 prie Dieu.	1 redingote noire.
2 soutanes.	5 paires de souliers.
5 plans sur rouleaux.	5 paires de bas.
1 bonnet quarré.	28 bouteilles vides.
1 canne.	1 file.
1 pièce toile cirée.	2 paires de culottes.
2 gilets.	1 ceinture.
1 vieux chapeau.	1 longue-vue.
1 tabouret.	

AU RÉFECTOIRE.

1 poêle avec 17 feuilles de tuyau.	2 sucriers.
1 pendule.	9 couteaux communs.
1 table pliante.	3½ gallons de vin blanc.
6 chaises.	4 plats d'étain.
2 petits tabourets.	3 écuelles d'étain.
1 commode.	1 bombe de cuivre.
2 jarres.	5 salières de cristal.
1 quart à l'eau.	6 verres à pattes.
3 cruches de graie.	12 verres à vin.
1 pilon de cuivre.	5 pots de graie.
8 douzaines et 3 assiettes de graie.	7 flocons.
5 bols de graie.	7 caraffes.
3 soupières d'étain.	1 théière
1 soupière de graie.	1 plat à barbe.
24 plats de graie.	1 douzaine de couteaux à manche noir.
1 beurrier.	1 douzaine de fourchettes à manche noir.
10 tasses à café.	2 sauciers de graie.

A LA CUISINE.

1 table.	2 chaudières de cuivre.
1 buffet.	2 passoires.
1 fontaine de cuivre.	1 grille.
1 tourne-broche	1 écumoire et cuillère à pot.
3 poêles à frire.	3 cafetières.
4 lichefrittes.	2 chandeliers de cuivre.
9 casseroles.	1 poëlon de fer blanc.
3 marmites.	2 sapps.

2 grandes fourchettes.
 1 quart à l'eau.
 2 paires de pincettes.
 1 ciseau à hacher.
 1 soufflet.
 1 tableau.
 1 fanal.

1 paire de chenais.
 2 pelles.
 4 trépieds.
 3 entonnoirs.
 1 moulin à poivre.
 1 chaudière de ferblanc.

AU CABINET.

1 table.
 1 quart de vin blanc à moitié vide.
 6 targettes de fer.
 1 redingote.

1 canne.
 1 escabeau.
 7 petites boîtes.
 3 soutanes.

DÉCHARGE.

1 armoire.
 3 tables.
 3 chaises bourrées.
 12 vieilles chaises.
 8 vieux tapis.
 2 cruches.
 20 quarts vides.
 6 tinettes vides.
 1 palan.
 4 vieux sceaux.
 1 hache.
 Des vieilles serrures.
 3 flacons.
 1 seringue.
 1 bassin.
 1 bassin cuivre.
 2 bolles blanches.
 1 sac de riz.
 5 fers à repasser.
 1 paire bottes peau de mouton.
 1 boîte avec un peu de dentelles

2 tinettes de beurre.
 1 vieille bergère.
 3 grandes casseroles cuivre.
 1 baril de plomb.
 1 petite balance cuivre.
 1 vieux baudet.
 1 vieille fontaine cuivre.
 3 chaudières de cuivre.
 1 chaudron.
 2 marmites.
 1 tourtière de cuivre.
 1 poissonnière.
 2 saloires avec un peu de lard.
 2 vieilles cartes géographiques.
 1 sellier.
 2 vieilles aigouines.
 22 bouteilles vin blanc.
 1 chaise commodité.
 2 sappes.
 1 petite fontaine en ferblanc.

CHAMBRE OCCUPÉE PAR DES DOMESTIQUES.

2 lits garnis.
 9 images.
 3 vieilles chaises.

1 vieux soufflet.
 1 poêle avec 4 vieilles feuilles de taule.
 1 balais de crin.

LINGE.

42 chemises.
 27 draps.
 32 essuie-mains.
 61 nappes.
 6 têtes d'oreillers.

8 mouchoirs.
 2 bonnets de coton.
 39 bonnets de toile.
 25 paires de chaussons de toile.
 52 torchons.

CHAMBRE DE FRANÇOIS DORVAL.

1 poêle avec son tuyau.	5 vieilles chaises.
1 armoire.	1 rideau vert.
1 table.	1 chandelier de cuivre.
1 lit garni.	1 prie Dieu.

ÉCURIE.

1 cheval et 1 vache.	1 charette.
1 calèche.	1 harnois complet.
1 carriole.	300 bottes de foin aux environs.

ALLÉE.

2 cloches.	1 petit chariot.
1 hotte.	7 quarts vides.
1 vieille faux.	1 beaudet.
1 vieille scie.	1 poëllon de cuivre.
2 vieux sceaux en ferblanc.	4 tables sans pieds.
1 garde feu.	1 petite charrette.
8 sceaux de cuir.	1 vieux tuyau.
2 escabeaux.	1 barrique à l'eau.
1 vieille bergère.	2 vieilles haches.
1 garniture de cariote.	1 béche en fer.
1 paire de raquettes.	

GLACIÈRE.

2 faires.	1 chaudron.
8 minots d'avoine.	Ferrailles.
Des poids à peser.	1 fléau.
2 paniers.	2 cruches.
4 quarts vides.	1 plat saindoux.
1 berline.	2 sappes.
2 cuves.	

CHAMBRE DE MONSIEUR DES JARDINS.

1 lit complet avec des rideaux d'indienne.	1 table.
1 armoire.	1 chandelier cuivre.
1 miroir.	1 chaise de commodité.
1 bergère.	3 chaises bourrées.
1 prie Dieu.	1 fauteuil.
1 bibliothèque.	5 pains de sucre d'érable.

CHAMBRE DU SACRISTAIN.

1 poêle avec 13 feuilles de taule.	1 lit garni.
1 petite table.	2 armoires.
8 chaises communes.	1 bergère.
4 chaises en bois.	3 vieux rideaux d'indienne.
4 chaises bourrées.	1 sceau de cuivre.
1 armoire double.	Quelques vieux rideaux verts.
4 cruches.	

ARGENT MONNAYÉ.

Chez Messrs. Lester et Morrogh.....	£	65	12	9
Entre les mains de M. Perinault.....		50	0	0
Argent prêté à diverses personnes dans leurs besoins.....		16	2	0
En caisse.....		25	11	8½
		<hr/>		
	£	157	6	5½

Cet argent, ajoute sentencieusement le shérif, est considéré comme la propriété personnelle de feu le revd. P. Cazot.

Voilà toutes les richesses qu'avaient amoncélées dans le vieux collège des Jésuites, pendant cent cinquante ans, les propriétaires de dix-sept seigneuries, et sur lesquelles, en l'an de grâce 1800, pour la sûreté et la plus grande protection des sujets du roi, le shérif de Québec mettait la main. Nous n'incluons pas dans cet inventaire les dix-neuf boisseaux de blé que le shérif des Trois-Rivières, Blaicklock, trouva pour toute fortune sur les seigneuries des Jésuites dans ce dernier district.

J. EDMOND ROY.

ROSE MARIE

CHAPITRE XIV.

UNE VISITE A GREENWOOD.

Rose Marie était matinale. Depuis le jour où le médecin la déclara décidément guérie, elle avait repris ses promenades de prédilection et allait régulièrement entendre la messe dans cette chapelle si chère au cœur des marins catholiques, "*l'Étoile de la Mer*" qui domine les hauteurs de la baie de Gowanus.

Rory de son côté se levait encore de meilleure heure et ne manquait pas de se livrer chaque matin à ses exercices favoris dans un gymnase fashionable du voisinage. On se trouvait ensemble à déjeuner ; puis chacun des hôtes de Miss Tankerville s'en allait de son côté jusqu'au dîner, qui se prenait le soir et qui formait le repas substantiel de la journée.

M. O'Morra père, malgré ses occupations absorbantes, crut de son devoir de veiller à ce que Rose Marie fit tous les après-midis une promenade en voiture, ainsi que le médecin l'avait prescrit, et comme il lui fallait un compagnon il ne se fit pas scrupule de se faire remplacer dès le premier jour dans son rôle de protecteur par son fils Rory en personne, et le but de l'excursion devait être Greenwood, un des plus beaux points de vue imaginables.

A l'heure convenue le phaéton parut devant la porte et Rose Marie, le cœur plein d'émotion, y monta avec son fidèle protecteur. La route était belle au-delà de toute conception par cette délicieuse journée du mois de juin, et bientôt on se trouva dans le bosquet enchanteur de la "magnifique cité des morts."

Encore un moment et la voiture s'arrêta devant un caveau, dont la porte de fer était surmontée d'un bloc de granit portant en grandes lettres le nom—"DASHON."

"Cette porte, dit Rory, d'une voix émue, a une serrure spéciale, dont votre grand'maman garde la clef sur elle. Chaque après-midi, quelque temps qu'il fasse, ils viennent ici déposer une guirlande fraîche sur—votre cercueil.

Rose Marie le regarda, puis tourna ses yeux sur le caveau ; elle pâlit, éclata en sanglots, et versa un torrent de larmes. Rory, rassuré

à la vue des larmes, crut pourtant que l'épreuve était suffisante : il tira doucement les rênes de son cheval et se dirigea vers un petit bosquet situé sur une éminence près de là. Rose Marie continua ses pleurs en silence et petit à petit le calme rentra dans son âme ; la belle nature et l'air si pur de la mer qui leur arrivait de première main ne contribua pas peu à aider sa foi profonde et sa résignation à la volonté de Dieu à prendre le dessus sur les sentiments de désolation qui s'étaient emparés d'elle un instant.

—“Je suis toute honteuse de ma faiblesse, dit-elle, mais vous avouerez que mes grands-parents sont bien plus dignes encore de pitié que moi ; c'est le souvenir de leur désolation qui me touche surtout le cœur.”

—“Ne craignez pas de donner un libre cours à vos larmes, et soyez certaine que je comprends tout et sympathise avec vous de tout mon cœur. Mais ce qui me préoccupe en ce moment c'est la crainte que vous n'en ressentiez du mal ; vos larmes cependant me rassurent.”

—Ah, si elles devaient être les dernières que je suis condamnée à verser, elles seraient consolantes pour moi ; mais, hélas ! quand j'y pense ; que vont devenir ces chers grands-parents ? vont-ils tomber à leur tour victimes des intrigues d'une conspiation infâme ? et moi-même, suis-je bien ici à l'abri des coups de ces misérables ? et où fuir pour leur échapper ?

—“Calmez-vous, ma pauvre amie ; Dieu veille sur tous ses enfants, et sur vous d'une manière spéciale ; il vous l'a bien prouvé déjà ; n'est-ce pas ? N'oubliez pas non plus que mon père a l'œil ouvert sur tout ce qui se passe, et vous connaissez son talent en ces matières et son dévouement à vos intérêts.”

“Oh, oui, Dieu a été bon pour moi et c'est bien en sa miséricorde infinie que j'espère. Quant à monsieur votre père, il a été plus qu'un bienfaiteur pour moi, il a été l'instrument béni de la divine bonté ; jamais je ne pourrai payer la dette de reconnaissance que je lui dois déjà, et je sais qu'il ne m'abandonnera pas à ma propre faiblesse dans le moment critique qui approche.

—“Vous lui avez sans doute confié vos plans ?”

—“Il sait tout et il approuve avec quelques modifications la résolution que j'ai prise. La difficulté c'est d'éviter le déshonneur pour ma famille, et aussi d'arracher la plus grande coupable à la terrible colère de grand'maman.”

—“Laissez la justice prendre son cours ; le bien général le demande ;

il faut que le crime soit puni, si l'on veut empêcher qu'il se renouvelle et fasse de nouvelles victimes. La vie de vos grands-parents ne dépend-elle pas de là ?”

—“C'est vrai, et les coupables ne méritent guère de pitié ; si même, je l'avoue, je n'avais les motifs de foi pour me contrôler, je trouverais une douce jouissance à voir appliquée la peine du talion au vil mécréant qui a dirigé le complot et s'en est fait l'exécuteur. Ce qui me dépasse, c'est de concevoir comment ils ont pu oublier tous les bienfaits dont grand-papa les a déjà comblés ; vous en connaissez quelques-uns.”

Rose Marie était excitée ; elle avait écarté son voile et parlait avec une énergie remarquable ; en ce moment-là même une voiture passa à une petite distance d'eux, et Rose Marie saisie d'épouvante, retomba à moitié évanouie sur le siège de gazon d'où elle venait de se lever. Elle avait reconnu la voiture, et il lui semblait que la dame qui s'y trouvait avait jeté un cri d'effroi dont la cause était facile à deviner.

Dès qu'elle fut un peu remise, Rory la conduisit à une petite distance de là dans un endroit d'où elle pourrait voir ses grands-parents sans en être vue ; puis il alla se présenter au vieux couple qui venait de descendre de voiture près du caveau. Il les trouva tous dans un état d'excitation indescriptible.

“M. O'Morra, “s'écria Mme Dashon du plus loin, est-ce un esprit que je viens de voir près de vous sur cette colline ? Ce qui est certain c'est que j'ai aperçu tout à l'heure une personne dont les traits me rappellent ma pauvre Rose Marie, à s'y méprendre.”

—“Rassurez-vous, Madame, c'est une orpheline que mon père a recueillie, et que j'aime comme une sœur ; elle n'avait jamais vu Greenwood, et comme elle relève de maladie, elle a besoin de bon air et d'exercice ; c'est là tout le mystère.”

Mme Dashon se rassura complètement d'autant plus qu'elle se prétendait un esprit fort et méprisait toute croyance à des revenants ; mais Johnson et Augusta ne se calmèrent pas si vite ; le premier même continuait longtemps à trembler de tous ses membres. Le grand-papa seul n'avait rien remarqué et n'était pas sorti de son état de stupeur. La guirlande de fleurs fut dûment déposée sur le cercueil, puis on replaça péniblement dans la voiture le pauvre invalide et l'équipage s'éloigna en grande hâte de ce triste séjour.

Quant à Rory, il ramena Rose Marie par un chemin plus détourné, et réussit à lui faire presque oublier ses émotions pénibles, en lui faisant admirer les points de vue les plus intéressants et les plus variés que le voisinage de la mer et la richesse d'une végétation exceptionnelle offraient à leurs regards ébahis.

V. H.

(A suivre.)

REVUE EUROPÉENNE

La France attire sur elle l'attention du monde entier ; mais on se demande si cette nation autrefois si éminente au point d'avoir porté le titre de "Fille aînée de l'Église," est heureusement établie sur des bases solides et durables.

On vient d'ouvrir à Paris une exposition universelle en faisant coïncider cet événement avec le centenaire de la Révolution de 1789. L'inauguration officielle a eu lieu le 6 mai dernier.

A côté de cette fête extraordinaire pour les républicains, une autre circonstance solennelle réjouissait la France conservatrice qui célébrait en même temps le 460^{ième} anniversaire de la délivrance de la ville d'Orléans par l'héroïne Jeanne d'Arc.

Récemment, malgré les protestations du premier-ministre, M. Tirard, le sénat par un vote de 184 contre 82 a exempté les ecclésiastiques du service militaire, après une année d'exercice.

Le procès Boulanger devant la commission du Sénat est ajourné au mois d'août prochain pour permettre l'examen de nouveaux documents.

* * *

L'Allemagne qui paraît jouir d'un état de paix, de repos, est en proie de ce temps-ci à quelques commotions par suite de grèves immenses surgies au milieu des classes ouvrières dans les districts des mines de charbon.

C'est l'éternel conflit entre le travail et le capital.

Le nouvel et jeune empereur Guillaume II n'a cependant qu'à se féliciter d'avoir inauguré son règne dans une ère de puissance et de progrès pour l'Allemagne.

La cause catholique dans ce pays est soutenue avec vigueur. Un projet de loi a été soumis au *reistachdt* aux fins d'assurer plus fermement à l'Église le pouvoir de donner et de surveiller l'instruction religieuse dans les écoles primaires.

* * *

En Angleterre, les esprits sont constamment préoccupés de la question irlandaise, problème social, politique et économique dont la solution se déterminera définitivement un jour ou l'autre au bénéfice du droit et de la justice.

Une commission d'enquête dite "Commission Parnell" a été instituée au sujet des crimes occasionnées par les évictions.

Parlant de la nouvelle de l'abolition de la vice-royauté d'Irlande, le *United Ireland* dit: "La vice-royauté, bien que dégradée, doit être maintenue, car elle est un indice que l'Irlande forme une nationalité distincte."

* * *

De graves désordres, ont eu lieu en Italie, aux environs de Milan. Les habitants de Casarezzo, pour la plupart occupés à la filature de a soie et du coton, exaspérés contre les patrons et poussés par la difficulté de vivre, se sont soulevés en masse, et avec leurs femmes et leurs enfants se portèrent devant les maisons de plusieurs industriels dont ils brisèrent les vitres, en criant: A nous l'argent! A nous leurs grains!

Effrayé de la tournure que prenaient les choses, le syndic dépêcha un express à Milan d'où partit aussitôt une compagnie d'infanterie qui occupe le pays militairement.

Le roi Humbert I est en voyage, se promenant dans les provinces de l'Allemagne où il est allé rendre visite à l'empereur Guillaume II.

Le pape du haut des collines du Vatican voit se préparer peu à peu un mouvement décisif en faveur du rétablissement du pouvoir temporel du St. Siège.

* * *

A ce sujet, des congrès catholiques en Espagne et en Autriche se réunissent pour adopter les mesures nécessaires à la restauration des Etats pontificaux.

* * *

La Russie est dans un état continuel de sourde agitation causée par le nihilisme, hydre révolutionnaire dont la tête n'a pas encore été foudroyée.

Le czar a été le point de mire de deux autres complots qui ont failli avoir des suites fatales.

* * *

L'Europe entière, en ce moment, nous offre cependant le spectacle d'un travail intérieur chez toutes les nations. Celles-ci cherchent à se réorganiser, à augmenter leurs forces, leur puissance comme leur indépendance.

J. H. C.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

L'Enseignement primaire—Questions diverses, par C. J. MAGNAN.

L'auteur a publié en 1888, une brochure de 210 pages. L'ouvrage est divisé en quatre livres. 1o. Historique de l'instruction primaire en la province de Québec, 2o. Historique de l'école Normale Laval, 3o. L'agriculture à l'école primaire, 4o. Méthodologie et Psychologie.

Ce travail est bien écrit ; il contient d'excellentes idées qui, mises en pratique, entraîneraient des réformes désirables dans l'enseignement primaire.

Quant à l'agriculture adaptée à l'école élémentaire, nous approuvons fortement ce projet dont les élèves pourront grandement profiter. Il n'y a pas à se le dissimuler, l'agriculture a besoin de diffusion, d'expansion dans notre pays, ne serait-ce qu'au point de vue d'enrayer le mouvement de l'émigration canadienne.

Le Droit et les Faits économiques, par A. BÉCHAUX. Paris, 1889.

Ce traité est un ouvrage récompensé par l'Institut de Paris (Prix Woloski).

L'auteur met en lumière les rapports multiples qui existent entre la science de l'économie politique et la science du droit.

Il discute dans le livre I, les faits économiques et le droit privé, en prenant pour bases : *la famille, les biens et la propriété et les contrats.*

Dans le livre II, ce sont les faits économiques en rapport avec le droit public. Les principaux points d'observation sont : *l'État et le régime commercial, régime de l'assistance publique, finances publiques.*

Notice historique sur la Compagnie de Jésus au Canada. Montréal, 1889.

Sous ce titre, un collaborateur de la *Revue Canadienne*, à l'occasion de la fête qui se prépare à Québec, vient de publier une jolie brochure d'une centaine de pages.

Les deux premiers Pères de la Compagnie de Jésus arrivèrent en Acadie, à Port-Royal, le 22 mai 1611. C'étaient les RR. PP. Pierre Biard et Ennemond Masse.

En 1625 se fonda le premier établissement permanent des Jésuites en Canada, par l'arrivée à Québec des Pères Charles Lallemant, Ennemond Masse et Jean de Brébeuf, et les Frères Gilbert Burel et François Carton.

Nous voyons ensuite le second établissement des Jésuites, en 1634, à la résidence de la Conception des Trois-Rivières, celle de Ihonatria dans le pays des Hurons, et celle de Montréal en 1642.

De 1650 à 1700, les Jésuites étendent partout leurs missions, malgré les incursions des Iroquois.

De 1700 à 1760, après avoir jeté un nouvel éclat durant la période de paix, les œuvres des Jésuites succombent avec la colouie.

L'époque qui suit la cession du Canada à l'Angleterre, de 1760 à 1800, voit malheureusement l'extinction graduelle de la Compagnie de Jésus en Canada. Mais celle-ci renaît en 1842 par l'installation des RR. PP. Chazelle, Hanipaux, Luiset, Félix Martin, Dominique du Ranquet et Tellier avec les Frères coadjuteurs Brenans, Jennesseaux et Tupin, le 2 juillet (1842) à Laprairie près de Montréal.

La Compagnie de Jésus, depuis cette date, poursuit ses labeurs modestement, mais non sans fruit.

Plusieurs documents inédits sont contenus dans cette intéressante brochure.

Coups de Crayon, par F. A. BAILLAIRGÉ, Ptre. Joliette, 1889.

Dans cet opuscule de 200 pages environ, le lecteur a sous les yeux les observations les plus originales sur les hommes et les choses. Tout y est envisagé au point de vue philosophique ; c'est ce qui fait le charme de cette œuvre. L'auteur y enseigne en même temps qu'il récréé par un style égayant et aisé.

J. H. C.